

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL
TÉLÉPHONE : Main 7460
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5151

FAIS CE QUE DOIS !

Le congrès de Winnipeg

La question de langue

Nous n'avons parlé que d'une façon très sommaire du congrès d'éducation de Winnipeg. Nous attendions, pour le commenter avec quelque ampleur, le compte rendu officiel qu'on ne manquera point de publier. Mais voici que la Liberté nous apporte un texte qui paraît être un peu d'eau froide sur l'enthousiasme dont certains journaux se sont fait l'écho, au lendemain du congrès, et qui mérite qu'on le souligne.

Il s'agit du vœu relatif à l'enseignement des langues. Le voici, dans son libellé anglais :

"Resolved, that to the end that both English and French Canadians may not continue to lack interpreters of the goodwill of each to the other, the study of both English and French should be encouraged in all Canadian secondary schools and Universities."

Et nous traduisons aussi littéralement que possible : "Résolu que, afin que, et les Canadiens anglais et les Canadiens français ne puissent pas continuer à manquer de truchemens qui puissent interpréter à l'autre la bonne volonté de chacun [nous nous éloignons du mot à mot pour servir de plus près le sens], l'étude, et de l'anglais et du français devrait être encouragée dans toutes les écoles secondaires et universités du Canada."

Notez d'abord l'habile construction de cette phrase qui implique qu'à l'heure actuelle les Canadiens français et les Anglo-Canadiens manquent pareillement d'hommes qui puissent servir d'interprètes entre les deux races, alors qu'en fait la proportion des Canadiens français qui parlent l'anglais est infiniment supérieure à celle des rares Anglais qui parlent le français. Mais ce n'est pas sur ce point que nous voulons insister aujourd'hui; c'est sur la finale du vœu.

On conseille-t-on d'encourager l'étude des deux langues? "In all Canadian secondary schools and Universities." Dans toutes les écoles secondaires, dans toutes les universités. On laisse de côté l'ÉCOLE PRIMAIRE. Ce congrès de Winnipeg a bien exprimé le désir qu'un certain nombre de professionnels puissent apprendre les deux langues officielles du pays, mais siégeant dans la ville où l'on a adopté l'une des lois les plus oppressives qui aient jamais frappé l'enseignement du français, il ne paraît pas avoir élevé la plus légère protestation contre cet abominable état de choses. Il ne paraît pas avoir exprimé le moindre désir que les fils des pionniers de l'Ouest, que les enfants à qui la constitution promet le libre usage de leur langue dans le parlement, aient pleinement le droit légal de l'apprendre dans les écoles publiques de leur province. Il ne paraît pas le moins du monde avoir songé à réclamer pour la minorité française — nous ne parlons pas des autres pour le moment — la somme de liberté que nos plénipotentiaires ont prétendu assurer aux Juifs et aux Prussiens de la Pologne ressuscitée.

En cela, les congressistes — nous aimons qu'on nous prouve qu'ils sont allés plus loin — restaient fidèles à un vieux état d'esprit, nous ne savent bien que ce n'est pas le fait qu'un petit nombre de leurs possesseurs ont une connaissance plus ou moins complète du français qui fera obstacle à leur dessein. L'obstacle, c'est la survivance, avec ses caractéristiques essentielles, des groupes français. Et c'est contre cet obstacle qu'ils font, tout en permettant à quelques-uns des leurs d'apprendre le français.

Nous voyons avec plaisir le plus d'Anglais possible apprendre le français. Cela leur permettrait de se rendre mieux compte de la situation réelle du Canada, mais nous ne crions pas à la liberté, à la largeur d'esprit que lorsqu'ils se décideront à réclamer pour tous les petits Canadiens français — pour les enfants du peuple comme pour les riches — le droit d'apprendre librement et partout cette même langue.

Et — jusqu'à preuve du contraire — c'est ce que ne paraît pas avoir fait le congrès de Winnipeg.

Omer HEROUX.

SERAIT-CE INCURIE?

LES CAUSES QU'ON ATTRIBUE A LA PRETENDUE INEFFICACITE DU TRAVAIL DES POMPIERS LORS DE LA DESTRUCTION DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL — LA PROTECTION DES MONUMENTS — INJUSTICE.

Au sujet de l'incendie qui a détruit l'édifice de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, un journal du dimanche a posé une série de questions, auxquelles il s'est chargé de répondre lui-même, montrant que l'équipement de notre service d'incendie est dans un état déplorable. On nous dit, par ailleurs, que la question a été soulevée à une réunion de la Chambre de commerce tenue antérieurement à la publication de l'article de cet hebdomadaire.

Une enquête s'impose à brève échéance qui établira sur quoi reposent ces accusations. S'il est vrai que les camions automobiles ne sont pas assez nombreux, qu'on n'a pas, par ailleurs, les chevaux voulus pour la traction des appareils que les boyaux sont dans un tel état qu'ils se crèvent à la moindre pression, que les pompes sont défectives, on pourrait survenir des accidents plus graves que celui de la semaine dernière qui a causé des ruines matérielles lamentables, mais n'a pas, du moins, entraîné de pertes de vie. La célérité est la condition sine qua non de l'efficacité du travail des pompiers. Le dévouement des hommes et des chefs serait vain, il serait même extrêmement périlleux pour eux s'ils n'avaient pas les appareils nécessaires et la pression d'eau suffisante pour combattre et entraver le progrès des flammes.

Nous espérons donc que le bureau des commissaires ne laissera pas sans réponse cette attaque, d'une extrême gravité par le fond si elle est modérée dans la forme. Il sera d'autant plus intéressant d'établir la part de la responsabilité de la ville dans la destruction de cet édifice que celle-ci sera appelée

Mais dans une ville comme celle de Montréal le poste de contrôleur que remplit M. Pelletier est sûrement aussi important, aussi chargé de responsabilité que celui d'ingénieur, surtout depuis que les travaux publics chôment. En établissant la commission du service civil, les commissaires ont prétendu mettre fin aux abus du passé, aux débâcles du patronage. Point n'était besoin de l'établissement de cette commission et des \$27,000 qu'elle coûtera pour se corriger eux-mêmes; il leur eût suffi d'un peu de bonne volonté. Leur injustice est d'autant plus flagrante que M. Pelletier a refusé le poste d'administrateur pour continuer d'accomplir humblement et utilement son travail. Une marque de désintéressement pareille (l'acceptation de ce poste lui eût apporté une augmentation sensible de revenu), est trop rare pour qu'elle ne soit pas reconnue.

LA TAXE DES AUTOMOBILES

On s'attend à des changements au sein du gouvernement de Québec qui seront de telle nature que la population de Montréal et des environs, voire même les partisans du gouvernement dans cette région, en seront mécontents. Le moment ne saurait donc être mieux choisi de livrer un assaut au ministère pour tenter, une fois de plus, de faire rendre justice à la ville de Montréal. On sait que la province de Québec perçoit des impôts sur les automobiles sous forme de patente (licence) — on hait, en effet, le mot taxe chez les politiciens — dont elle garde pour elle le produit intégral. Or la plupart des automobiles, surtout des camions, ceux qui détériorent le plus les voies publiques, appartiennent à des particuliers ou à des firmes montrealaises. Les automobiles circulent surtout, il va de soi, dans les rues de Montréal; quant aux camions, bon nombre d'entre eux ne dépassent pas les limites de la ville et de la banlieue et n'usent par conséquent nullement les routes de la province. Il semblerait donc de la plus élémentaire justice de verser le produit total des automobiles de Montréal dans les coffres de la ville. Mais non seulement M. Mitchell en sa qualité de trésorier ne fait pas cela, mais il garde pour lui, au surplus, le revenu tout entier de la taxe. Le conseil qui nous est présenté par un industriel de cette province et de cet Etat et leur gouvernement.

La situation à Montréal est d'autant plus inquiétante que le moment ne paraît pas très éloigné où elle ne retirera pas le moindre sou du roulage. Les voitures automobiles remplacent de plus en plus les voitures hippomobiles. La taxe sur les chevaux est donc de moins en moins productive. Le moment est peut-être proche où elle ne rendra rien du tout, surtout depuis qu'il est prouvé que la locomotion automobile est parfaitement praticable chez nous l'hiver.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

L'ABSENTE

A grands flots, l'automne n'a versé sa caressante lumière. Par les longs après-midi d'octobre, j'ai songé à loisir ces horizons nouveaux, où bleus de lointains sommets. De tous côtés se profilent, courbés mais robustes, de vénérables ormes groupés en oasis. Bois, prés et champs, tout, jusqu'à un coquet village, repose dans un calme infini, une sérénité baignée de soleil. De longs fils de la vierge, défilés des buissons, se déroulent dans leur chute molle et sinuose. Quelques grillons attardés causent des absents. Je regarde, l'écoute, mais mon cœur est sans sonal.

Puis, le gel, la froidure. Sous ma fenêtre, des légions de feuilles mortes dansent follement leur dernière farandole. Fauves petites, frissonnantes de givre, qui implorent un peu de sympathie!... Distribut, réveur, je les salue du regard, sans plus m'intéresser à leur destinée. Ne les ayant pas vues naitre, que m'importe leur mélancolique agonie?

Un vol rapide d'oiseaux sauvages tache le ciel gris. De sourdes détonations m'arrivent du bois voisin: on y massacre joyeusement d'innocentes victimes... Mais, je le confesse avec honte: non à me avarer se ferme à la pitié! Pourquoi pleurerai-je des amis d'un jour?

Belle et fertile campagne, loin de moi le mépris! Mais enfin, dis-moi, que te manque-t-il donc? Mon oeil repose sur tes châteaux nus, mon cœur souhaite s'attacher à toi; et pourtant, l'avouerai-je?... tous deux cherchent plus loin, par-delà les plumes sans eau. Éternelle énigme... Un regret m'enveloppe. Je n'entends plus la voix du large!

O. LAMER.

BLOC-NOTES

Un massacre!

Ce n'était pas assez que l'Université de Montréal fût dévorée par le feu; il fallait qu'ajoutant à cela, un journal du dimanche parlant de l'incendie tourât et massacraît la langue française. Le Standard de

dimanche dernier s'est lancé de l'après-midi, dans sa première édition du 20 novembre, à remplir une page de son supplément illustré, de lecteurs canadiens français ont pu lire avec stupeur et ce horrible jargon fantastique, — nous citons textuellement : — "Le conflagration historique par lequel l'Université de Montréal, connu à tout le monde comme Lalal, a perdu son masque principale situé à l'encoinure des rues St. Denis et St. Catherine, Montréal. Le grand plaque à demi, peinte le feu à son hauteur, qui a fait un grand illumination dans tout l'étendue de l'Est de l'île de Montréal. Les autres illustrations sont: Vue des pompiers ouvrant un élévatoire de la jaccade; vue de la dévastation funeste où le plancher en ciel; vue des ruines du plancher secoué, un photographe très remarquable de la conflagration pris à onze heures, photographie par Ruloff et Leppage. Cette bâtiment superbe était détruit complètement avec un dommage totale presque \$1,000,000 piastres. Beaucoup des outils et les livres splendides ne sont pas trouvables. Parmi les départements détruits était le laboratoire unie avec le département de médecine, cette département contenant des choses d'un valeur historique, qui fut donné au département par des amis très riches. Il n'y a pas de possibilité de remplacer beaucoup de cette matériel aujourdhui, sauf une dépense énormé. Les instruments dans le département de médecine et le pharmacie, représentait un perte immense, et en addition à cela, les palmipèstes et trésors littéraires dans les archives, ces choses sont perdu pour jamais, éternellement. Les autorités collégiales ont reçu beaucoup des lettres sympathiques de Sir Lomer Gouin un nom du Gouvernement, de l'Université de McGill, et les autres institutions, sont en accord en demandant leurs meilleurs souhaits et leur sympathie et affection fraternelle. C'est un rôle consolante à penser que le tableau de St. Saineté, Benoît XV, un trésor historique, fut présenté au Université quand il brûla de Lalal à Québec et il dépenait l'Université de Montréal." Sans doute mis au contact de son effroyable bêtise par un lecteur canadien français épouvanté de ce massacre, le Standard s'est repris dans sa deuxième édition, où il y a quelque apparence de français, si les fautes de rédaction et d'orthographe y abondent encore. A qui fera-t-on croire que si le Standard s'en était donné la peine, il n'aurait pu trouver, même à la porte de sa boutique, sur le trottoir de la rue Saint-Jacques, quelques-uns de nos hommes en français acceptable? L'intention du Standard peut avoir été excellente. Mais le français en a assez de pareils pavés de lours. Nous espérons que, dans sa prochaine livraison, le Standard fera des excuses à ses lecteurs canadiens français et à l'Université de Montréal pour avoir ainsi massacré leur langue.

Bel exploit

Les loyalistes de Kitchener, Ontario, — autrefois Berlin, — continuent de donner une preuve de leur esprit de tolérance et de leur culture. Une dépêche de ce matin, rapporte, en effet, qu'après avoir maltraité un échevin de Kitchener, d'origine allemande, et l'avoir contraint à embrasser le drapeau britannique, la populace loyaliste l'a jeté trois ou quatre fois dans un étang; sans doute pour le rafraîchir de ces baigns glacés, elle a fini la manifestation en reconduisant l'échevin chez lui à grands coups de pieds. Ainsi la culture supérieure a manifesté une fois de plus son excellence; mais ce n'était pas assez. Il a fallu que les loyalistes pénétraient de force dans un cercle, y saisissent le député du comté d'Ottawa, M. Euler, le traînaient au cercle des vétérans de la grande guerre et tentaient de lui faire faire des excuses aux soldats, on se demande pourquoi. Comme le député refusait d'embrasser le drapeau et d'offrir des excuses à la populace loyaliste, — ou les soldats de retour du front devaient pas manquer de justice c'est à leur carrefour où cela s'est passé, — "on le battit à toute force, jusqu'à ce qu'il restât inanimé sous les coups", continue la dépêche de la Canadian Press. Les Irquois d'autrefois ne faisaient pas mieux. Il est vrai que, depuis, les loyalistes ont civilisé la province voisine! Qu'il s'agisse de gens d'origine allemande, française ou anglaise, chacun a droit à son opinion; et ce n'est pas parce qu'elle n'a pas l'heur de plaire à un petit groupe d'hystériques ou d'exaltés, même s'ils sont allés à la guerre, — que ceux-ci ont le droit d'assommer ainsi les citoyens.

Trois cents millions

On a lancé, il y a quelques heures, dans le public, la nouvelle qu'un groupe influent se propose d'inviter le Québec, l'Ontario et le gouvernement fédéral du pays à consentir à une entreprise gigantesque de barrage des eaux du St-Laurent, de Montréal au lac Ontario, barrage qui coûterait 300 millions et donnerait 3 milliards de chevaux-vapeur d'énergie électrique aux régions avoisinantes ces travaux. Cela en coûterait peut-être le double, ajoute-t-on. Pareil projet peut être praticable et excellent, à l'heure surtout où le prix de la houille et du combustible devenant trop élevé, il va falloir chercher ailleurs des moyens plus économiques de fabriquer le pouvoir moteur et obtenir le chauffage domestique à bon marché. Mais il y a aussi le projet du canal de la baie Georgienne, projet tout aussi praticable, tout aussi avantageux, tout aussi urgent, sinon davantage, que celui des vastes barrages du Saint-

CHRONIQUE D'OTTAWA

Une entrevue de M. Ewart

Ottawa, 1er décembre. Au lendemain du discours de l'amiral Jellicoe, prononcé en la présence de représentants des deux principaux partis politiques du pays, auxquels on a fait approuver tacitement le prince posté, il nous est venu à l'idée d'aller demander l'opinion d'un Anglo-Canadien éminent, tant par la droiture de son caractère que par l'érudition qu'on lui reconnaît sans conteste, M. John S. Ewart, auteur des Kingdom Papers ainsi que d'articles remarquables dans le Statesman et la Canadian Nation.

Un coup de téléphone nous valut la réponse courtoise que M. Ewart était chez lui et qu'il se ferait un plaisir de recevoir le représentant du Devoir. Un petit quart d'heure après nous étions dans la place, ne pouvant nous empêcher de jeter un regard appréciateur dans les pièces que nous traversions, sur les objets d'art variés et témoignant d'un goût exercé, qui ornent les murs d'une grande et confortable maison située dans l'un des plus beaux quartiers de la capitale. Puis le maître de céans apparut à une porte et nous invita à entrer.

Il interrompait, pour nous recevoir, son travail quotidien, et nous le trouvions entouré de ses livres, qui débordaient des quatre murs jusque sur la table de travail, et nous ont semblé résumer tout ce qui s'est écrit de mieux depuis un quart de siècle et plus sur les affaires diplomatiques et internationales de l'Université. Quelques titres nous sont restés dans la mémoire: "History of Modern Europe", by Gabriel Hanotaux; "Sir George Etienne Cartier", par John Boyd; "l'Encyclopédie britannique", des ouvrages français, et cent autres, mille autres de même genre, tandis qu'à un moment de la conversation notre hôte devait nous ouvrir à une certaine page un exemplaire du Rapport de la Conférence de Berlin tenue en 1878, document historique contenant le texte des divers traités internationaux conclus en cette occurrence, et tous rédigés en français, avec cartes et protocoles à l'appui. "Dis-moi qui tu haïsses..."

On comprit que les hommes de cette catégorie ne puissent prendre la parole, ou la plume, sans que l'histoire et les faits anciens, les plus oubliés ne renaissent comme par magie, jetant à mesure une lumière nouvelle sur des événements contemporains dont les causes lointaines, les racines, The roots of the war par exemple, ainsi que M. Ewart aime intituler son dernier travail annoncé à Montréal, échappent inévitablement à la compréhension du commun des mortels.

Comme tous les hommes de valeur, M. Ewart ne tombe pas avec effusion dans le giron du journaliste et ne fait pas d'emblée une confession générale. Nous le regardions, assis à sa table de travail, un peu renversé dans sa chaise pour nous écouter, regardant volontiers par la fenêtre, qu'ensoleillait un beau matin d'hiver encore dépourvu de neige. Un visage râlé, régulier, affiné sans témoigner de fatigue, foie gris et aigu, empreint de franchise autant que de perspicacité, et la tête portée droite et haute au point que personne ne peut rencontrer dans la rue ce front et ce regard, sans se demander: "Tiens, voici quelqu'un!"

Laurent. Le canal de la baie Georgienne, il est vrai, distrairait des ports américains la presque totalité du blé canadien qui y passe, et cela ne ferait pas du tout l'affaire de nos voisins. Aussi bien, à cause de cela, rencontre-t-il de l'opposition aux Etats-Unis et dans la province même d'Ontario. Que si l'on cherche surtout de l'énergie électrique, le creusage du canal de la baie Georgienne en fournirait autant, selon les ingénieurs et les techniciens, que le barrage du St-Laurent.

Callitypie

G. P.

Qui est-il? Nos lecteurs savent que l'ancien avocat de Winnipeg s'est à peu près retiré de la pratique de sa profession, il y a quelques années, et qu'il consacre le reste de sa carrière à la défense d'idées qu'il croit utiles à l'avenir du Canada, seule patrie qu'il reconnaisse comme sienne. Pendant plusieurs années, il a exprimé ces idées par la publication mensuelle de ses Kingdom Papers, où il préconisait l'indépendance du Canada sous la souveraineté directe du roi d'Angleterre, reconnu roi du Canada indépendamment de la "mère-patrie". Pendant la guerre, M. Ewart s'est abstenu par ce qu'on peut appeler sa conception des devoirs du moment, mais ses idées se sont modifiées en raison de ce qu'il s'y est passé généralement, et il ne songe plus, aujourd'hui, au Royaume du Canada, qu'il appellait plutôt république, ayant reconnu le lien qui précède les inconvénients dont nous souffrons sous le régime actuel.

Inconvénients que nous appelons inconvénients autant que géographiques, etc., si nous comprenons bien l'attitude de M. Ewart; et d'autres termes, il sent que même indépendamment de l'Angleterre, mais conservant notre allégeance au souverain anglais, nous serions exposés comme auparavant aux entreprises occultes, pour ne pas dire machiavéliques, des politiques anglais impérialistes. Ces dernières considérations, bien entendu, ne nous ont pas été exprimées par M. Ewart lui-même, et ne doivent être considérées que comme notre façon personnelle de comprendre l'ensemble de ses opinions.

Nos lecteurs seraient heureux, avons-nous dit après quelques phrases préliminaires, de savoir ce que vous pensez de la question du jour. — Oh! rien d'autre, nous répond M. Ewart, ce que j'ai dit l'autre jour à Montréal; j'ai essayé d'y résumer, d'y concentrer le plus qu'il est possible, des considérations qui s'imposent sur les causes lointaines, sur les "racines" de la guerre, et sur les conséquences qui en découlent pour le Canada.

Mais si vous me permettez d'être plus précis, M. Ewart, que pensez-vous de la visite de l'amiral Jellicoe, du but de cette visite et du discours que vient de prononcer cet éminent visiteur?

M. Ewart avait quitté sa table de travail pour s'asseoir à l'aise dans un fauteuil, et son regard vif se perdit au loin, nous revenant sur nous pendant qu'il nous disait, d'une voix nette et ferme, véhiculant une phrase précise et soignée :

Je n'ai pas entendu le discours de lord Jellicoe et n'en sais rien, mais si les journaux en rapportent, c'est ce qui me frappe surtout, c'est que nous sommes en train de mettre la charrue avant les boeufs, de prendre en d'autres termes le bâton par le mauvais bout. Pourquoi discuter marine avant de savoir quel est exactement notre statut national? Sera-ce une marine canadienne ou bien impériale? La question se pose catégoriquement, et personne n'est présentement en mesure d'y apporter une réponse finale. Les impérialistes assurent que nous avons obtenu tout ce que je désire pour moi, l'indépendance, il n'est question de leur part que de "nation-soeur", de l'égalité absolue entre nous et la Grande-Bretagne, et ainsi de suite. S'ils disent vrai, nous sommes une nation libre, et comme telle il nous faut une marine, c'est l'un des besoins de tout pays quelque peu important. Ayons donc une marine si le gouvernement canadien le décide et si le peuple s'y oppose, c'est une autre affaire. Mais si cette marine sera à nous et rien qu'à nous, et que nous n'en ferons ce que nous voudrions sans permettre à aucun pouvoir étranger d'y mettre le doigt. Et ceci dit, je comprends de moins en moins le motif de la présence de l'amiral Jellicoe parmi nous.

Mais si, au contraire de ce qu'on affirme, nous ne sommes pas une nation libre, mais continuons d'être l'Empire britannique, alors c'est autre chose, mais il faut le savoir. — Et la Conférence impériale n'aura lieu que l'été prochain, interjetons-nous. — Exactement, et d'ici là, personne ne peut nous renseigner de façon sûre sur ce que nous sommes, sir Robert Borden pas plus qu'un autre. Cela ne les empêche pas, comme vous voyez, de poursuivre une politique persistante, mais obscure, dont la mission Jellicoe est la manifestation actuelle. Je le répète, nous construisons une maison en commençant par la toiture. Et puis quel danger de guerre maritime peut-on prévoir aujourd'hui? — Mais lord Jellicoe a présenté l'affaire comme une simple précaution, qu'il a comparée à une assurance contre l'incendie. — M. Ewart sourit; évidemment cet argument ne lui semble pas fort, encore que bien trouvé pour convaincre des esprits peu préparés. — "L'assurance est une excellente chose", dit-il, "mais vous n'utiliserez pas qu'elle n'est pas d'utilité universelle; beaucoup de compagnies de navigation, par exemple, soit dit pour rester dans ce domaine, ne prennent pas d'assurance sur leurs navires; elles les assurent elles-mêmes, à même un fonds spécialement affecté à cette fin sur leurs profits.

le besoin d'une marine de guerre d'ici à longtemps? — "De quel côté voulez-vous que vienne l'attaque? surtout du côté de l'Atlantique? Quant au Pacifique, eh bien, il y a peut-être des dangers plus marqués de ce côté-là, de la part du Japon et de la Chine. Mais alors, que nous servirait une escadre de dreadnoughts ou de cuirassés, manifestement insuffisante en face d'un ennemi plus puissant que nous et de plus en plus nombreux préparé par la liberté et l'indépendance? Ce que je serais porté à recommander en vue de cette éventualité, ce serait une organisation — canadienne, bien entendu, — de défense mobile; destroyers, aéroplanes et hydroplanes, et sous-marins. Car le Japon, par exemple, n'envairait jamais contre nous, à cette distance, des transports nombreux et chargés de milliers de soldats en vue d'une descente au succès impossible. Plutôt se servirait-il d'unités rapides, d'une escadre mobile pouvant aller promptement d'un point à l'autre de nos côtes; et la défense contre une agression de ce genre est tout indiquée; il faut être aussi mobile que l'ennemi, et pouvoir le suivre et le rencontrer partout.

Vous supposez là une marine légère essentiellement canadienne; mais si au contraire nous décidions de contribuer à la suprématie de la marine britannique, le résultat serait-il différent? — "Oui vous assurez, nous répond M. Ewart, que la marine britannique sera toujours de notre côté? J'ai cité dernièrement, dans la Canadian Nation, par exemple, les cas où, dans un conflit entre le Canada et les Etats-Unis, sur une question de pêcheries, des croiseurs britanniques ont opéré, des concert avec des croiseurs yankees, contre des pêcheurs canadiens appuyés par le gouvernement canadien. Nous, la marine britannique a coopéré avec celle d'une autre nation d'Europe à percer ce que le premier ministre de Terre-Neuve a proclamé une profonde humiliation nationale pour les citoyens du Dominion britannique de Terre-Neuve. Je le répète, quelle garantie avons-nous que la marine britannique, à laquelle on veut nous faire ajouter quelques unités, ne se tournera pas contre nous, et plus d'une fois, dans le cours des événements futurs?"

L'entrevue commençait à se prolonger et nous nous serions reprochés de détourner un instant de plus notre hôte des travaux qui l'attendaient, entre autres un livre qu'il doit publier à la fin de l'hiver, sur le même thème que sa conférence récente de Montréal. Nous nous levons pour prendre congé, et d'un mot, M. Ewart résume toute la conversation.

La mission de l'amiral ne s'explique pas, dit-il, étant donné que nous ne savons pas encore ce que nous sommes exactement. — Je fais d'abord établir clairement notre statut national. Tant que ce ne sera pas fait, nous ferons bien de réserver notre jugement et nos décisions. L'heure est grave et le peuple n'a pas en l'occasion de se renseigner suffisamment, tandis que la presse en général n'attache pas aux dangers du moment l'importance qu'ils méritent, et qu'on ne saurait trop faire ressortir."

Nous avons pris congé en remerciant M. Ewart de sa réception bienveillante et des déclarations intéressantes qu'il venait de formuler à l'intention de nos lecteurs.

Ernest BILODEAU.

LES CONFÉRENCES DE L'ACTION FRANÇAISE

M. MONTPEIT A LA SALLE SAINT-SULPICE

M. Edouard Montpetit donnera, jeudi de la semaine prochaine, à la salle Saint-Sulpice, la deuxième conférence de la série de l'Action française. Sa conférence porte ce titre énigmatique et prometteur: La caravane pass...

On sait que cette conférence fait partie d'une série inaugurée par Mgr Gauthier et où l'on entendra encore, outre M. Montpetit, le R. P. Louis Lalonde, S. J.; M. l'abbé Olivier Maurault, P. S. S.; M. Antonio Perrault et M. Guy Vanier. La carte d'abonnement, pour l'ensemble des conférences, vaut \$3, \$2.50 et \$2, suivant les places. Tous les sièges sont réservés et numérotés. Les abonnés ont droit aux mêmes sièges pendant toute la saison. Des billets de conférence sont aussi en vente au prix de 75 et de 50 sous. Cartes et billets sont en vente au secrétaire de l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, (Tél. Main 912); au Devoir, 43, rue Saint-Vincent, (Tél. Main 7460); chez M. J.-A. Payette, 1882, rue Notre-Dame-ouest, (Tél. Westmount 1008); à la pharmacie Desilets, 213, rue Bourbonnière, Maisonneuve, (Tél. Lassalle 1446); chez Déomy Frères, 251, rue Sainte-Catherine-est, (Tél. Est 2551).

COMMISSAIRE DÉMISSIONNAIRE

Québec, 2. — (D.N.C.) — M. J. A. McManamy, membre de la commission scolaire catholique depuis plusieurs années, a envoyé sa démission hier à la commission qui l'a acceptée avec regret. On prête à M. McManamy l'intention de se porter candidat aux prochaines élections municipales.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

A SPRINGFIELD

Springfield, Mass., 28 novembre 1919. Monsieur Omer Héroux, Rédacteur du Devoir, Montréal, Qué.

Je sais que l'intérêt que vous portez à la race française en Amérique nous rend particulièrement fiers des activités multiples et diverses des différents groupes qui ont pour mission d'en conserver la langue et les traditions.

Cette ville, vous le savez probablement déjà, est une des places fortes du puritanisme. Les éléments cosmopolites qui en font maintenant la population n'ont pas modifié sensiblement les institutions assises sur des bases anglo-saxonnes.

Les sièges sont en vente chez Archambault et Lindsay, marchands de musique de la Ste-Catherine. Une fois on se hâte pour ne pas être déçu, car les bons fauteuils s'enlèvent rapidement.

LA MUSIQUE "WERTHER"

C'est ce soir que l'on donnera ce magnifique opéra de Massenet au théâtre Français, avec les premiers concours du sympathique ténor John O'Sullivan, de Chicago.

Mlle Gédia Braut, dans le rôle de Charlotte, nous charmera de sa belle voix de mezzo-soprano et de sa belle tenue en scène.

Ce drame lyrique mis en musique par le maître français, J. Massenet, est l'un de ses plus beaux chefs-d'œuvre.

M. Désautels ne s'est pas ménagé pour faire un succès de cette représentation; c'est à lui que les amateurs de musique doivent d'avoir groupés les plus beaux talents parmi les élèves des divers professeurs de chant pour nous permettre d'assister à des exécutions d'opéras depuis un demi-siècle.

Les sièges sont en vente chez Archambault et Lindsay, marchands de musique de la Ste-Catherine.

JACQUES THIBAUD

C'est un des plus beaux concerts de violon qui aient encore été offerts à notre public! Ce sera l'opinion de tous après avoir lu le magnifique programme préparé par Jacques Thibaud pour son récital au théâtre.

Concerto en fa majeur... Ed. Lalo Récital et Allegro. Andante. Final. Allegro.

Fantaisie... Schumann (cadence originale de Schumann)

(a) Romance en fa... Beethoven (b) Prélude en mi (violon seul)... Bach

(c) Intra da (17e siècle)... Desplanes-Nachez (d) Prélude et Allegro... Pugnani-Kreisler

(a) Nocturne... Crieg (b) Berceuse... Max. Pilzer (c) Ronde Caprice... Saint-Saëns

Au piano, M. Louis Gruenberg. Les billets sont maintenant en vente au théâtre, chez Archambault.

LE CONCERT DE MUSIQUE MILITAIRE

Le premier concert de la musique "H. M. Canadian Grenadier Guards" a remporté un succès artistique qui a même surpris les plus grands nombre d'auditeurs.

Le deuxième concert aura lieu dimanche après-midi, le 14 décembre, avec les concours de Miss Lola Robinson, contralto, du Metropolitan Opera.

Des appels à la fierté sentimentale, l'enthousiasme des sollicitations, les adaptations de la littérature politique, dues au talent du professeur Philie, organisée à Saint-Joseph, méritent une mention spéciale.

RETRAITE FERMÉE

Une retraite fermée organisée par un groupe d'ingénieurs et d'architectes aura lieu à la Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe, du vendredi soir 5 décembre au mardi matin suivant.

PROJET DE VASTE ENVERGURE

LE GOUVERNEMENT FEDERAL SONGE A CREUSER UN CHENAL AVEC ARRAGES ENTRE MONTREAL ET MORRISBURG.

Ottawa, 2. — Le gouvernement fédéral se propose de mettre à exécution, dans un avenir plus ou moins rapproché, un vaste projet qui coûtera environ \$300,000,000.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LES ÉLÉMENTS EN COURROUX

UN CAPITAINE DE NAVIRE DECLARE QUE LA TEMPETE QUI A SEVI DIMANCHE SUR LE LAC SUPERIEUR EST LA PIRE QUE L'ON Y AIT VUE DEPUIS SIX ANS.

Toronto, 2. — Le capitaine Davis, du navire "Westmount", qui est arrivé de Fort William hier matin, dit que la tempête qui a passé sur le lac Supérieur dimanche est la pire qui ait soufflé sur cette région depuis celle du mois de novembre 1913.

Il semble que personne n'ait perdu la vie au cours de cette tempête qui a passé sur les grands lacs et sur la province d'Ontario samedi soir.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

LE FROID SUCCEDE AU VENT

Sault Sainte-Marie, Ontario, 2. — La tempête de vent qui a commencé samedi soir, a continué à faire rage dimanche et même hier. Cependant, on ne rapporte aucun accident.

HORS DE DANGER

Fort William, Ontario, 2. — Le "Grand Morden" est actuellement à Port McNicoll, Ontario. La nouvelle qui disait que ce cargo avait fait naufrage pendant la tempête de samedi est donc fautive.

REGION AFFECTEE

Owen Sound, Ontario, 2. — La tempête qui a passé sur cette région de la province d'Ontario, samedi soir est la plus violente qui se soit déchaînée depuis très longtemps.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LES MENÉES SOCIALISTES

L'ENQUETE SUR LA GREVE DE WINNIPEG TEND A PROUVER QU'IL Y A EU CONSPIRATION SEDITIONNAIRE DE LA PART DES CHEFS DU PARTI EGALITAIRE.

Winnipeg, 2. — A la séance d'hier de l'enquête sur la grève de Winnipeg on a tenté de prouver par des lettres envoyées par Russell à C. E. Stevenson, secrétaire du parti socialiste du Dominion, qu'il y avait eu conspiration montée par Russell.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

L'OUVRIER FRANÇAIS

M. LEON JOUHAUX PARLE DE VANT UN NOMBREUX AUDITOIRE DES IDEALS DU TRAVAILLEUR DE SON PAYS, ET DE SON ATTITUDE PENDANT ET DEPUIS LA GUERRE.

M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail de France, a parlé hier soir à une foule nombreuse d'ouvriers, réunis sous les auspices du Conseil des Métiers et du Travail du Canada.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

vis qu'on devrait avoir une loi pour réglementer l'usage des allumettes, qui sont la cause de tant de malheurs.

— Lucien Brochu, fils de Louis Brochu domicilié au No 1195, rue Messier, a ensuite rendu témoignage au sujet de l'incendie survenu le 27 novembre au No 1195, rue Messier.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

Le "Red Flag", l'organe socialiste, disait dans un article que le temps de la révolution était venu.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

cité a été mise à jamais au rancart. L'échevin Bitzer, qui a mis le feu aux poudres, après avoir embrassé de force l'Union Jack, s'est vu arracher des mains de P. C. Blevins et projeté dans l'étang du Victoria Park.

Les échevins Bitzer et Bowman, devant les sentiments hostiles de la foule, sont demeurés dans la chambre des comités et ont refusé de se montrer dans la salle du conseil pour rencontrer le peuple et voter.

Plus tard, dans la soirée, la population a pénétré dans le club Lancaster et s'est emparé de W. D. Euler, député, qu'elle a conduit à la salle de l'Association des Vétérans.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

VICTIME DU FROID

Mike Bohiniok, âgé de 33 ans, a été transporté, hier soir, à l'hôpital Général. La victime, qui travaillait dans les bois, près de Thetford Mines, s'est gelé les mains et les pieds.

COURS D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

M. Jean Désy donne ce soir au Monument National, salle No 6, la leçon d'un des cours d'histoire diplomatique. En voici le sommaire: la réaction contre le traité de 1815. — Congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone. Entrée libre.

NAISSANCE

GARDINER. — A St-Lambert, le 28 novembre 1919, au No 491 avenue Notre-Dame, l'épouse de M. Albert Gardiner, née Evangelina Hébert, une fille, baptisée Marie-Azélie-Jacqueline-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme J. A. H. Hébert, oncle et tante de l'enfant.

Décès

COUDRE. — A Montréal, le 2 décembre, à l'âge de 66 ans, est décédé Marie-Ernestine Emery-Coudre, fille de feu le Dr Jos. Emery-Coudre. Les funérailles auront lieu le 4 courant, à 7 heures 30. Le convoi funéraire partira de la demeure de la défunte, 668 rue St-Denis, à 7 heures 15, pour se rendre à l'église St-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRIGAU. — A Montréal, le 6 décembre 1919, à l'âge de 44 ans et 6 mois, est décédé Florida Frigault, épouse de L. Languevin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 courant, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON. — A Montréal, le 1er décembre 1919, à l'âge de 60 ans et 4 mois, est décédé Donat Gagnon, époux de feu Perpétue-Mathie Emery-Goderre, fille de feu le Dr Jos. Emery-Goderre. Les funérailles partiront de la demeure de la défunte, 312 rue Dorchester Est, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

LE PRINCE DE GALLES EST ASSIÉGÉ

Portsmouth, 2. (S. P. A.) — Comme le prince de Galles, descendu ici à son arrivée d'Amérique, se rendait à l'hôtel de ville, environ 400 vétérans ont manifesté.

DE LA BESOGNE SUR LES BRAS

LA COMMISSION DES INCENDIES EST ACTUELLEMENT TRES OCCUPEE A RECHERCHER LES CAUSES DES FEUX RECENTS.

À ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les exercices du triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir à 7 heures, 30, pour se continuer samedi et dimanche, à la même heure.

"WHAT'S IN A NAME"

Kitchener, Ont., 2. (S.P.C.) — La loi de la populace a prévalu, ici, hier soir, à la suite d'une réunion hystérique du conseil au cours de laquelle la question du nom de la

SERVICE ANNIVERSAIRE

CHARLEBOIS. — Jeudi, le 4 décembre 1919, à 8 heures du matin, à l'Institut des Sourdes et Muettes, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Henri Charlebois, en son vivant vicaire de Chambly Basin. Parents et amis sont priés d'y assister.

CHANGE SUR LA FRANCE

Au cours du change du jour (9.35) nous pouvons acheter

LA RENTE FRANÇAISE 4%

(Emprunt de la Libération) au prix de \$77.10 par 1,000 francs (capital nominal)

MODE D'OPERER : 1000 francs (capital nominal) à 72=Fr. 720 Change au cours de 9.35 coût \$77.10

Le service des intérêts peut être fait à notre succursale à Paris

Pour plus amples informations, s'adresser à L.G. BEAUBIEN & Cie

Banquiers et Agents de Change 50 rue Notre-Dame ouest, MONTREAL.

Le paletot plus lourd

Le vrai paletot d'hiver, nous l'avons et dans le style le plus à la mode. Dans nos assortiments considérables, autant que variés, vous ferez un excellent choix.

Depuis \$40.00 S.-A. de LORIMIER

34 OUEST, RUE NOTRE-DAME.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 3 DECEMBRE 1919
S. FRANCOIS-XAVIER, CONFESSEUR
Lever du soleil, à 7 heures 21.
Coucher du soleil, à heures 17.

DEMAIN

BEAU ET PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 20
Même date l'an dernier... 15

Prêtres et laïques se donneront la main

Il y a eu ce matin, à l'archevêché, une grande réunion des curés du diocèse en vue de la souscription du clergé à la reconstruction de l'université

Il y a eu, à 10 heures, et avant-midi, au grand salon de l'archevêché, réunion du comité diocésain, chargé par Mgr l'Archevêque, d'organiser la souscription du clergé, en faveur de l'université de Montréal.

LA RECONNAISSANCE DE L'IRLANDE

New-York, 2. — Le comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants sera saisi, vendredi, le 12 décembre, de la résolution Mason (H. R. 3404).

LA CAMPAGNE SE POURSUIT

LES ORGANISATEURS OUVRIERS CONTINUENT NON SANS SUCES LEURS DEMARCHES POUR FAIRE RANGER LES COMMISS DE BANQUES SOUS L'ETENDARD DE L'INTERNATIONALE

La parole reste aux commis de banque. Le champ d'action paraît leur être laissé libre hier soir, plusieurs employés se sont réunis aux bureaux de M. Bourbonnière, la cheville ouvrière de la nouvelle association.

LA REVISION DES LISTES

TOUT UN PERSONNEL S'OCCUPE DE LA COMPILATION DES LISTES ELECTORALES POUR LES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES.

Table with 2 columns: Quartiers, Volants. Lists various neighborhoods and their corresponding number of voters.

L'OBSTACLE EST ÉCARTÉ

LA QUESTION DE FIUME NE DEVANT PAS ENTRER DANS LE TRAITE DE PAIX, LES ITALIENS ET LES YUGO-SLAVES CONSENTIRONT PEUT-ÊTRE A LE SIGNER.

Paris, 2 (S. P. A.). — Le conseil suprême a décidé que la question de Fiume ne sera pas réglée dans le traité de paix mais qu'elle sera réservée à la décision finale des puissances alliées et associées.

POUR SORTIR DU BAGNE

CAMILLE FONTAINE, CONDAMNÉ REÇEMENT A LA PEINE DU FOUET ET A DEUX ANS D'INCARCERATION, DEMANDE UN BREF D'HABEAS CORPUS.

Me Léopold Houle a présenté ce matin en Cour de pratique une requête pour "habeas corpus" qui a été accordée. Le requérant, Camille Fontaine, allègue qu'il est détenu en pénitencier sans poursuite civile ou criminelle sous la surveillance de M. G. S. Malépart.

Les Américains attendent

Les délégués à la Conférence de la paix retardent leur départ

Paris, 2. — (S.P.A.) — La délégation américaine de la paix qui devait quitter Paris le 2 décembre, a décidé de retarder son départ.

MORT SOUDAIN D'UN NOIR

Un noir du nom de William Taylor a, ce matin, été trouvé mort dans sa chambre, à sa maison de pension, au No 127, rue Craig ouest.

SUSCEPTIBILITÉS DE RACES

Honolulu, 24. — Les Coreïens de Honolulu et de l'île d'Oahu, excepté ceux qui travaillent aux plantations, refusent de travailler partout où serviraient des Chinois.

ÉLECTIONS DANS LE MASSACHUSETTS

Boston, 2. — (S.P.A.) — Vingt villes sur les trente-huit villes du Massachusetts tiennent des élections municipales aujourd'hui.

MAJORITÉ EN FAVEUR DE LA GRÈVE

Londres, 2. — (S.P.A.) — Les mineurs du pays de Galles ont voté par une faible majorité en faveur d'une grève sur la question de porter la limite de l'allocation aux incapables à 250 livres par année.

MILLIONNAIRE DÉCÉDÉ À NEW-YORK

(Service de la Presse associée) New-York, 2. — M. Henry Clay Frick, le millionnaire américain, et l'un des directeurs de l'United States Steel Corporation, est mort à New-York ce matin. Il était âgé de 69 ans.

MORT D'UN MILITAIRE ANGLAIS

(Service de la Presse associée) Londres, 2. — Le field-marchal sir Evelyn Wood, est mort cet après-midi. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages militaires. Il a pris part à plusieurs campagnes notamment à celle du Transvaal.

LA GRÈVE DE FALL-RIVER RÉGLÉE

Fall-River, 2. — Le conseil des tisserands a accepté l'offre d'augmentation de 12 1/2 % sur le salaire des employés, et la grève ainsi n'aura pas de suite.

"BRIDGING THE CHASM"

Ce livre de M. Morley sur les relations entre Anglo-Canadiens et Canadiens français, est une oeuvre à ajouter à la bibliothèque de tout Canadien désireux de savoir ce que pensent de nous des esprits éclairés. Prix, l'unité, aux bureaux du Devoir, \$1.35; frais de port en sus, 10 sous.

CADAVRE REPECHÉ

Le corps d'Arthur Potvin, âgé de 38 ans, de Ste-Marguerite, a été retrouvé dans le lac Brunet, hier matin, par Olier Brault. Potvin était parti pour la chasse, vendredi matin.

CHUTE MALHEUREUSE

Eugène Brissette, âgé de 75 ans, est tombé d'un tramway, hier soir, à 6 heures, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Denis, et s'est fracturé le crâne. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame.

CONVOCAION

Assemblée, ce soir, au Temple du travail, des travailleurs en chaussures, union nationale.

DÉMISSION DU CABINET ESPAGNOL

Madrid, 2. — (S.P.A.) — Le cabinet Tosca a démissionné, hier, à la suite d'une réunion du cabinet où les questions militaires ont été discutées, et où le ministre de la Guerre a offert sa démission.

MEXICAINES EN COUR DE POLICE

Mary Boutck et Catharina Mitchell toutes deux originaires du Mexique, ont été mises sous arrêt par les agents Thériault et Shefferson.

MORT DE Mme LUDOVIC LANGEVIN

Nous nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Ludovic Langevin, (née Florida Frigault), survenue à sa résidence, 228 Parc Lafontaine, hier. Madame Langevin était âgée de 44 ans et 6 mois.

CE QUE LE VATICAN À OBTENU

Rome, 2. (S. P. A.) — A la suite de l'intervention du Vatican, le gouvernement bolcheviste de Russie a consenti à échanger des prisonniers de guerre avec la Pologne.

PAS D'APPROBATION À CE VOTE

Cardiff, Galles, 2. — Une assemblée des mineurs a décidé de ne pas tenir compte du vote des mineurs tendant à favoriser une grève, pour empêcher l'imposition d'une taxe sur les revenus inférieurs à deux cent cinquante livres.

REJET D'UNE PROPOSITION

Londres, 1. — A la Chambre des Communes, M. Horatio W. B. Tomley a proposé l'émission de bons à prime, attendu que la dette flottante de l'Angleterre est de £2,000,000,000.

UN NAVIRE TOUCHE UNE MINE

Londres, 2. — (S.P.A.) — Le navire américain le "Kerwood" qui était en route pour Hambourg et venait de New-York a frappé une mine au large de Terschelling, île de la mer du Nord.

UN DINER DU ROI AU PRINCE DE GALLES

Londres, 2. — (S.P.A.) — Le roi George a donné un dîner à midi au palais de Buckingham en l'honneur du prince de Galles. Sir George et lady Perley étaient au nombre des convives.

Message de M. Wilson au congrès américain

Washington, 2. — (S.P.A.) — Le message que le président Wilson a adressé au Congrès américain aujourd'hui, traite du coût de la vie, de l'agitation ouvrière, du radicalisme et du rétablissement du pays sur une base de paix.

FORT TREMBLEMENT DE TERRE

Londres, 2. (S. P. A.). — Un fort tremblement de terre s'est fait sentir dans l'Asie mineure occidentale jeudi. Sept villages dans les districts de Simav et de Balkesser ont été détruits.

UN HOPITAL EN FEU

Big, Rapids Michigan, 2. — (S.P.A.) — On fait des recherches pour savoir si plus de trois personnes ont perdu la vie dans un incendie qui a détruit l'hôpital Mercy hier soir.

EDIFICE DETRUIT PAR LE FEU

Québec, 2. — (D.N.C.) — L'édifice appartenant à la ville de Québec et situé dans la rue Dalhousie, au débarrcadere de la traverse de Lévis, a été complètement détruit par le feu, ce matin.

LA GRÈVE EST RÉGLÉE À FALL RIVER

Fall River, Mass., 2. — (S.P.A.) — Les tisserands de Fall River qui s'étaient mis en grève hier pour obtenir une augmentation de salaire de 25 pour cent sont retournés au travail aujourd'hui. Ils ont accepté l'offre de 12 sous 1/2 d'augmentation faite par les manufacturiers.

de Québec au premier étage. On estime les pertes à environ \$25,000.

Le requérant a soumis à la Cour que ce changement de l'accusation était illégal à sa face même et que lui-même et le juge auraient dû donner leur consentement. En outre, le juge n'avait pas le droit de fixer la date du châtiment du fouet. Cette façon est irrégulière. On conçoit facilement ce qui arriverait si au jour statué pour le châtiment le prisonnier était malade. Il faudrait exécuter la sentence et le détenu mourrait sous la peine de cette question, a déclaré Me Houle, est de la justice administrative et seuls le médecin du pénitencier et le préfet peuvent fixer le jour de la peine du fouet. Le requérant a conclu à l'émission d'un bref d'"habeas corpus". Le prisonnier comparaitra en Cour jeudi, la veille du jour où il devait subir sa peine.

M. L. J. TARTE POURSUIVI
M. L. J. Tarte, de "La Patrie", est poursuivi en Cour supérieure pour la somme de \$189, par Me Arthur Bédise, C.R. La cause s'instruit devant le juge Tellier. Le défendeur aurait posé une clôture autour de sa propriété, clôture qui empêche sur la partie de la défenderesse, a déclaré Me Houle, est de la justice administrative et seuls le médecin du pénitencier et le préfet peuvent fixer le jour de la peine du fouet. Le requérant a conclu à l'émission d'un bref d'"habeas corpus". Le prisonnier comparaitra en Cour jeudi, la veille du jour où il devait subir sa peine.

PRES DE LA COTE DALMATE
Copenhague, 2. (S. P. A.). — Une dépêche de Leibach reçue à Copenhague mande que plusieurs navires de guerre alliés naviguaient dimanche au large de Spolète le long de la côte dalmate.

CONSUL POLONAIS AU CANADA
Le premier consul-général de la République polonaise au Canada, M. Joseph Okolowich, vient de prendre ses appartements au Ritz-Carlton; M. Okolowich et sa suite sont arrivés à Halifax, jeudi dernier, à bord du "Meganitic". Le comité national de la Pologne a donné hier une réception au consul-général qu'accompagnait le vice-consul, le comte Skarbek, le Dr Bokenki, premier secrétaire, et M. Vartalski. Des discours de bienvenue ont été prononcés par le Rév. Père Ostaszewski, et MM. Lidorkiericz, Nudyński, Nordman, Ladensnow et Pozvzar. M. Okolowich connaît bien le Canada, pour l'avoir visité plusieurs fois avant la guerre. Il est un politique distingué. En 1914, M. Okolowich s'est enrôlé dans la Légion polonaise. Son but en venant ici est de rendre plus étroites les relations commerciales entre le Canada et la Pologne.

LES JOURNAUX DE PARIS REPARAISSENT
Paris, 2. — (S.P.A.) — Les journaux de Paris qui pendant la guerre des typos s'étaient concertés pour publier un seul journal, la "Presse de Paris", ont publié leurs propres éditions aujourd'hui. Quelques-uns de ces journaux déclarent qu'ils auraient pu publier leurs propres éditions comme d'habitude pendant la guerre, mais qu'ils se sont unis pour montrer la solidarité de la presse. Le "Petit Parisien" dit que les journaux continueront à plaider en faveur des justes demandes des travailleurs.

UN BUREAU LIBÉRAL D'INFORMATION
Ottawa, 2. — (S.P.A.) — A la réunion d'hier du comité d'organisation du parti libéral tenu à Ottawa on a décidé d'organiser en permanence un bureau de renseignements qui servirait à centraliser toutes les informations reçues des clubs et des associations libérales des différentes provinces du Dominion. Un secrétaire général, permanent serait pour ce bureau nommé. Vingt-cinq délégués sont présentés à cette réunion, qui est sous la présidence du chef du parti libéral, M. MacKenzie King. Cette réunion n'a aucun but politique proprement dit, elle a seulement pour objet d'organiser les cadres du parti libéral. Il est probable qu'un petit comité sera nommé en dehors des cadres du grand comité pour surveiller de plus près l'organisation du parti. Voici les délégués du Québec à cette réunion du comité d'organisation du parti libéral: le sénateur J. N. Wilson, Montréal; MM. Sévérin Lévesque, Montréal, vice-président; Sydney Fisher, Ottawa; Jacques Bureau, Trois-Rivières; Ernest Lapointe, député de Québec-est.

LE THEATRE ST-DENIS
Le théâtre St-Denis va essayer une nouvelle liquidation. Une motion présentée par M. J. A. Turcot et al, pour fixer les liquidateurs et inspecteurs, a été accordée.

UNE PETITION AUPRÈS D'OTTAWA
Québec, 2. — (D.N.C.) — La Chambre de commerce de Victoria vient d'adresser au gouvernement une pétition demandant d'améliorer le code municipal, de manière à permettre aux municipalités de contribuer à l'érection de monuments à la mémoire des soldats canadiens morts à la guerre.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ÉLÈVES — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

LES COURS DE PEDAGOGIE

M. le chanoine Chartier, secrétaire-général de l'Université, nous a remis le communiqué suivant: L'incendie de samedi oblige les autorités à reporter au samedi après-midi le cours de pédagogie.

FAITS DIVERS

LA PROIE DE L'ONDE M. Omer Lacroix, âgé de 40 ans, est tombé, hier, dans le canal de la "Montreal Cotton Co.", à Valleyfield.

UN MONTREALAIS REPREND 21 LIVRES

IL AVAIT DEPENSE \$500 EN TRAITEMENTS QUELCONQUES AVANT DE PRENDRE LE TANLAC. C'EST MAINTENANT UN HOMME NOUVEAU.

FEU M. A. GAGNON

Nous apprenons avec regret la mort de M. Donné Gagnon, ancien marchand de cette ville, décédé hier après-midi, à l'âge de 60 ans, après avoir été alité pendant huit jours.

H. E. BOURASSA

Reparations générales d'automobiles. SPECIALITE: Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans.)

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE plusieurs demoiselles comme commis pour un magasin de bijouterie, pouvant parler les deux langues et assés d'anglais.

AUTOMOBILES

CHACUN des automobilistes demandés suivre les cours, jour ou soir. Licence obligatoire. Position assurée. Cours privés pour dames. S'inscrire: 408, Desmarées, Est. Tél. Est 4544.

A VENDRE

CREPEAU ET PAQUETTE, notaires, 310 Visitation, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE

ALLXANDRE DUPUIS, 43 Place d'Armes, près l'Arrière-Port, Montréal.

H. DORION

Edifice Sauvegarde, 52-EST, NOTRE-DAME. Edifice toujours en mains de vétables occasions. Si vous désirez vendre, acheter ou échanger votre propriété ou commerce, de ville ou campagne, passez un soir.

COLLEGE DE PRESSEURS

\$40.00 par semaine, au lieu de \$50.00. Apprenez à presser les vestons (coats) dans trois à quatre semaines. Position assurée, chaque élève. 51, rue St-Jacques, Montréal.

DIVERS

FAITES DE L'ARGENT à la maison. Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

PEU DE L'ARGENT à la maison

Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 de l'heure en certains cas d'urgence, sans quitter votre domicile. Aucune expérience. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements, écrivez aujourd'hui à: American Show Card School, 221 Edifice Irving, angle Yonge et Shuter, Toronto.

I — LA BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

Section française Les leçons se donnent le samedi, dans la salle des conférences, à 2 heures de l'après-midi.

Méthodologie spéciale (livre III)

6 décembre. — Abbé Dubois: Correction du premier sujet. — Remise du deuxième sujet. Sujet: "Développez cette pensée de Mgr Dupanloup: "Quiconque n'a pas dans le cœur pour la jeunesse un dévouement paternel et maternel n'est pas destiné au ministère de l'éducation."

13 décembre. — Abbé Maurice:

Langue française, chap. 2 (suite). 20 décembre. — Directeur Pilon: Langue française, chap. 2 (pages 262-298).

10 janvier. — Directeur Manning:

Mathématiques, chap. 3 (pages 302-338). 17 janvier. — Inspecteur Miller: Correction du deuxième sujet. — Remise du troisième sujet. Sujet: "Développez cette maxime de Francklin: "Les maîtres n'oublieront pas que plus ils font de progrès dans la vraie piété et dans l'humanité, et plus ils acquièrent l'empire sur le cœur des enfants; en sorte qu'ils parviennent à la discipline par la parole, plus facilement que d'autres en usant d'une grande sévérité."

31 janvier. — Directeur Manning:

Mathématiques, chap. 3 (suite). 7 février. — Professeur Miller: Géographie, chap. 4 (pages 338-351). 14 février. — Abbé Desrosiers: Histoire, chap. 5 (pages 352-356).

28 février. — Abbé de Lamirande:

Correction du troisième sujet. — Remise du quatrième sujet. Sujet: "Comment enseigner l'histoire du Canada aux élèves du cours primaire tant élémentaire qu'intermédiaire?"

6 mars. — Professeur J. B. Lagacé:

Dessin d'après nature, chap. 6 (pages 367-376). 13 mars. — Professeur Vautrin: Dessin technique, même chapitre et mêmes pages. (Conférence réservée aux instituteurs).

27 mars. — Abbé Desrosiers:

Correction du quatrième sujet. — Remise du cinquième sujet. Sujet: "Comment diriger les récréations?"

10 avril. — Abbé Lamirande:

Leçons de choses, chap. 7 (pages 376-382).

LIVRE IV

17 avril. — Directeur Miller: Organisation des écoles, chap. 1, 2, 3 (pages 397-441). 24 avril. — Directeur Labarre: Correction du cinquième et dernier sujet.

RAVAGES DU FEU.

Deux familles habitant les Nos 2951 et 2953 de la rue Clarke ont dû, hier, quitter leur demeure, par suite d'un feu, dont on ignore la cause. C'est Mme Marteau, femme du propriétaire, qui a découvert les flammes. Quand les pompiers sont arrivés les remises et les deux cuisines étaient entièrement brûlées. Les dommages sont évalués à \$3,000.00.

BLESSEE PAR DES AUTOS.

Frappé par une automobile, à l'angle des rues Victoria et Sherbrooke, à 10 heures, hier soir, Richard G. Haines, âgé de 31 ans et domicilié au No 191, avenue Marcell, Notre-Dame-de-Grâce, a été blessé à l'œil droit, et a subi plusieurs contusions internes.

Il a été transporté à l'hôpital Western.

Mlle A. Baker, domiciliée au No 21 de l'avenue Gladstone, Westmount, a été légèrement blessée, hier après-midi, par un camion-automobile qui est venu en collision avec une limousine, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Université.

La limousine, qui appartient à M. William Duncan, du No 74, rue Fort, est gravement endommagée.

CADAVRE REPECHE

Le corps d'Arthur Potvin, âgé de 38 ans, de Ste-Marguerite, a été retrouvé dans le lac Brunet, hier matin, par Olier Braut. Potvin était parti pour la chasse, vendredi matin.

CHUTE MALHEUREUSE

Eugène Brissette, âgé de 75 ans, est tombé d'un tramway, hier soir, à 6 heures, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Denis, et s'est fracturé le crâne. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame.

EN FAVEUR D'ALLAN

Une demande a été présentée, hier, par M. Robert Bickerdike, aux bureaux du gouvernement. Il s'agit de commuer la sentence de mort, prononcée contre Murdoch Allan, il y a quelque temps.

Allan fait partie du trio qui a commis le crime de St-Sulpice.

Le Rév. R. Y. Overing, ministre protestant, a plaidé en faveur de la commutation. Il a soutenu que le garçon appartenait à une famille respectable, qu'il avait fréquenté son église, et que des mauvais compagnons l'auraient perdu. Les Rév. G. E. Ross, J. B. MacLeod, H. E. Beaulieu, tous ministres protestants, et M. Wm. E. Doran, ont appuyé la demande. La sœur même du condamné a dit un mot en sa faveur. On a plaidé surtout en faveur du jeune âge du condamné.

PETIT CARNET

ENTRE PATRONS ET OUVRIERS. La compagnie de quincaillerie Nord-Américaine, qui a ses magasins rue Notre-Dame ouest, convoitait samedi soir, ses employés à une fête aux huîtres. Après le souper quelques discours ont été prononcés par MM. Jean Hurlubise, directeur-gérant de la compagnie, Rochette, Caron, Anderson et Emile Loranger.

FOURRURES

SALON DE FOURRURES VIAU MAISON CANADIENNE-FRANCAISE. Nous invitons spécialement notre ancienne clientèle à visiter notre salon privé. Nos prix sont à la fois économiques et nos manteaux des plus élégants.

A Paris, grand choix manteaux seal Hudson, mouton perse, derniers modèles, unis et garnis Alaska, opossum, prix modérés. Salon de Fourrures Viau, 500 St-Hubert.

Attention, Manteaux seal Hudson garnis, \$195, seal uni \$125, garnis opossum \$110. Manteaux seal Alaska, \$95, cette semaine. Salon de Fourrures Viau, 500 St-Hubert.

Alaska, Parures forme animal, \$35 et plus. Opossum, manchons, colletteries en vision, seal, \$100, \$40 et plus. Salon de Fourrures Viau, 500 St-Hubert.

Manteaux. Grand choix manteaux mouton Perse, unis, depuis \$125; garnis Alaska, \$175. Autres, grands collets Alaska, frisés bien égal, 45 points de longueur, \$235 et plus. Salon de Fourrures Viau, 500 St-Hubert.

PARDESSUS, beau drap noir, doublé fourrure, \$75; collet loutre, \$70; étoffe noire et gris fer, \$35, \$45; peaux loutre, \$35; castor, opossum, \$35 et \$45; \$25; castor loutre, \$17, 500 St-Hubert, près Ontario. Est. 7830.

REGLÈMENTS DE COMPTES

TOUTES DETTES immédiatement réglées, marchands, particuliers; paiements faciles, sans intérêts; informations gratuites. L. Miquel, 45 Place d'Armes, coin Craig, Soir, 63A Laurier ouest.

M. W.-E. RANGER ÉLU MAIRE DE LACHINE

Par une majorité de 515 voix, M. W. E. Ranger a remporté les honneurs de la mairie à Lachine, sur ses deux concurrents, MM. W. E. Thersereault, maire actuel et Guy Morey.

Les élections d'hier ont donné le résultat suivant:

Siège No 1: Dr Henri Gatien (accalmation). Siège No 2: J. O. Desrosiers, majorité de 806 sur son adversaire Joseph Théoret.

Siège No 3: A. E. Sarre-Bournet, majorité de 168 sur son adversaire, M. Henri Morin.

Siège No 4: J. Rouleau, majorité de 167 sur son adversaire, Uric Proulx.

Siège No 5: A. Armstrong, majorité de 363 sur son adversaire, A. M. Saint-Onge.

Siège No 6: Robert Massie, majorité de 47 sur ses trois adversaires, Wm. Bell, Régis Bonin et Albert Déry.

Siège No 7: A. Chapman, majorité de 224 sur son adversaire, Alexandre Montbrant.

Le vote a été assez considérable si les majorités ne sont pas fortes. (ann.)

COMPTABLES

Auditeur - Comptable J.-N.-E. GELINAS, comptabilité générale, addition, règlement de livres, perceptions de comptes, billets, etc. Bureau: 92 Notre-Dame Est, chambre 94. Tél. Main 7362. Résidence: 779 ave. Rockland, Tél. Rockland 2638.

NOTAIRES

Chs. ARCHAMBAULT, Notaire. Etude: 769 est, avenue Mont-Royal, Argente à prêter.

BEAUDOIN LIMITEE

Comptable. 60 EST, RUE NOTRE-DAME. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6187. — Achat de créances et recouvrements généraux.

C. A. LEFEBVRE

COMPTABLE. Chambre 82, Edifice La Sauvegarde, Tél. Main 4317.

ARCHITECTE

J. Albert La Rue ARCHITECTE. MONTREAL 74 St-Jacques. TEL. M. 1547. QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

ARCHITECTE

QUEBEC 350 Grande Allée. TEL. 6182.

INVENTIONS

Protégées en tous pays. Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous donnerons de nos conseils et nous vous assisterons dans les démarches que vous devrez faire.

PIGEON & LYMBURNER

RÉCOMPENSE AU COURAGE

LE MAIRE MARTIN DISTRIBUE DES DECORATIONS A PLUSIEURS POLICIERS QUI ONT ACCOMPLI DES ACTES DE VAILLANCE, AU COURS DE CES DERNIERES ANNEES.

La présentation de dix médailles d'or, récompense de la bravoure, a été le fait saillant du second dîner annuel de la police de Montréal, qui a eu lieu à Maisonneuve, dans la salle du marché.

taut enfermé dans sa chambre, après un meurtre, et recevait, en tirant sur eux, tous ceux qui approchaient. Frapper entra et désarma la brute.

Sutton, qui avait tiré trois coups de revolver sur la femme d'un restaurateur, Landriault arrêta Sutton dans sa chambre où celui-ci attendait, bien armé, le premier qui devait s'approcher.

Robillard, Pelletier, Franck, O'Donnell; les agents Caron 481, Brunet 958, Lelièvre 990, Lefebvre 215, Beaudoin 729, Vannini 440, Dupuis 52, Racine 777, Ducharme 862, Major 886, Lavioie 116, le lieutenant Robillard.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

L'histoire des Kirikis, racontée par le Père Noël

Les Kirikis vivent dans des maisons de neige, qui ressemblent à de grands bols retournés, avec de minces feuilles de glace rose pour fenêtres.

Les Kirikis sont à moitié fées, vous savez. Leurs mains et leurs bras sont comme les vôtres et les miens, mais combien plus vifs!

Cela vous fait, sur le moment, un assez drôle d'effet, vous croyez qu'ils se moquent de vous. Mais pas du tout. Ils ne peuvent s'empê-

cher de faire des clin d'oeil parce qu'ils sont si heureux. Une autre chose que j'ai remarquée, c'est que les Kirikis n'emploient jamais de peignes pour la bonne raison qu'ils n'en ont nul besoin.

Et les petits bébés Kirikis, donc! Ils sont assez drôles à voir, si vous saviez. Ils sont tellement gras; on dirait vraiment des boules blanches et roses.

Et dans ce pays merveilleux, tous les jouets sont fabriqués dans une grande, grande salle; vous aimerez sûrement voir tous les petits Kirikis se dépêchant, se dépêchant, tout en chantant et en faisant des clin d'oeil. Voici leur chanson quand ils sont à l'ouvrage:

Musical score for 'L'histoire des Kirikis' with piano and voice parts. Includes lyrics in French.

(A SUIVRE)

Goodwin's Limited logo and address: Rue Ste-Catherine, Université à Victoria.

D'un mari à sa femme Un cadeau magnifique Une mante parisienne

Connaissez-vous quelque chose qui fasse plus plaisir à votre femme qu'une de ces glorieuses créations? L'heureuse surprise elle vousindra.

Nous avons justement huit manteaux absolument exclusifs qu'on ne peut se lasser d'admirer. Voici les détails de deux de celles-ci:

Une mante ou dolman en velours de laine, nuance fraise écarlée, magnifiquement brodée de laine de même couleur et de couleur contrastante.

Une autre en velours français d'une nuance qu'on ne peut mieux définir qu'en l'appelant moultarde. La principale garniture est une écharpe avec une longue frange brodée de la même nuance.



Samedi, 29 novembre.

Quel glorieux succès!

"Le voici! — Non! — Regarde là-bas! — Il est au-dessus de la montagne!"

Les cœurs se tendaient — les bébés étaient installés sur les plus hautes épaules — les petits garçons tapageurs se faufilaient entre les jambes des personnes — et un enthousiasme!!!

Et l'aéroplane descendit gracieusement comme un immense oiseau — les petits cœurs battaient à grands coups — l'air était plein du murmure joyeux de cette foule d'enfants babillards.

Hourrah!!!

Le merveilleux Père Noël, habillé de blanc et d'or, apparut.

Alors Son Honneur le Maire, M. Martin, dans un discours gracieux, lui souhaita la bienvenue et

Lui présenta la Clef d'Or du Château des Kirikis de Noël.

Mais que dire de l'ouverture du Château?

Qui peut décrire la beauté féerique de cette scène?

Quand le Père Noël apparut dans son château, il était vraiment la personnification de Noël et de ses joies.

Et il apparaissait tel aux enfants qui le contemplaient émerveillés.

Maintenant c'est le temps de commencer à faire vos achats de Noël dans ce grand magasin qui est rempli du toit

Au sons-sol de cadeaux pour toutes les bourses et tous les goûts.

Large advertisement for 'Vente de Noël chez Fairweathers'. Includes list of clothing items like coats, blouses, and hats with prices. Features the slogan 'Il est avantageux de payer pour la qualité'.

Advertisement for 'Le Manoir des Célibataires' by M. Maryan. Includes a short story snippet about a man and a woman.

mon père, et je décline encore une fois vos offres de service... Mon ami m'attend...

duire votre sœur à la pauvreté? Car, mort ou vivant, vous savez bien que votre famille voudra laver son nom de toute tache...

"Je connais à peine Mlle de Kerouez", dit-il avec une froideur soudaine, "et je suis, pour toujours, voué au célibat..."

(A SUIVRE)

Le Journal est imprimé au No 48 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

La Vie Sportive

Un ancien champion qui vient de mourir

L'hercule Horace Barré a succombé à une syncope hier après-midi — Il avait établi plusieurs records et voyagé en compagnie de feu Louis Cyr.

Horace Barré, garde à la prison de Bordeaux, l'un des plus fameux hercules du monde, est mort à 2 h. 30, hier après-midi. Il avait assisté dans la matinée à des funérailles, et de retour au Palais de Justice, se sentant malade, il était rentré à sa demeure. Quelques temps après, il était mort.

Horace Barré avait voyagé pendant plusieurs années avec plusieurs cirques, se retirant il y a dix ans, alors qu'il devint garde de prisonniers au Palais, poste qu'il occupa jusqu'à la dernière heure. Il était âgé de 48 ans.

Le garde géant, champion en retraite des hommes forts, était une figure internationale. Ses exploits de force physique lui avaient valu une réputation mondiale. Il parcourut le Canada et les Etats-Unis dans toute leur étendue et gagna haut la main son titre de champion. Barré ne connut jamais sa force et Eugène Tremblay, le champion bien connu des lutteurs poids-légers, nous dit que jamais Barré, dans aucun de ses tournées, ne se rendit à la limite de sa force.

Il débuta à Montréal, comme amateur, dans des petites salles de Saint-Henri et de la Pointe Saint-Charles, devant des poids de plus en plus lourds et triomphant toujours de ses adversaires. Sa réputation parvint aux oreilles des agents du cirque Barnum and Bailey, qui l'induisirent par une proposition très attrayante à se joindre à eux comme attraction de premier ordre. Plus tard, il fit partie du cirque de Ringling Brothers, et pendant quatre années, des foules énormes furent témoins de ses exploits.

Champion qui n'avait pas encore connu la défaite, Barré se retira il y a quatorze ans environ, avec dix records du monde à son crédit, dont six qu'il détenait encore au moment de sa mort. Naturellement, la période relative de repos qui suivit la vie intense du cirque eut pour effet de le faire engraisser et, il y a deux ans, il pesait 375 livres. A la suite d'une maladie de deux mois de durée, il constata en se pesant qu'il avait perdu 100 livres durant sa maladie.

Depuis le commencement de cette année, Horace Barré ne jouissait pas d'une très bonne santé. Le cœur ne fonctionnait pas d'une façon absolument normale et cela n'était pas sans lui causer de l'inquiétude. Hier matin, il assista aux funérailles de Maxime Dansereau, un garde de la prison décédé vendredi, et lorsqu'il revint reprendre ses fonctions au Palais, le gros champion se sentit indisposé. Le sergent Hannan et le garde Larry Curran durent l'aider à revêtir son paletot et on lui conseilla alors de retourner chez lui. Son état ne fit qu'empirer, cependant, au point qu'à 2 heures 30, hier après-midi, il expira à la demeure de sa soeur, rue Saint-Denis.

Horace Barré était un des hommes les plus modestes qu'on pût trouver. Il ne faisait jamais allusion à ses records. On cite de lui plusieurs cas de force extraordinaires, lesquels, disent ses amis, le plaçaient bien au-dessus des hommes forts de temps présent.

Barré était très estimé à cause de sa grande impartialité et aussi il avait été choisi pour arbitrer le tournoi de la Fédération Canadienne.

Burns et Girardin sont victorieux

Le premier gagne aux points contre Ruby Cohen tandis que le second met Johnnie Mayo hors de combat en trois rondes — Thomas et Clements font match nul — La prochaine séance.

Nos boxeurs locaux se sont affirmés hier soir lors de leurs batailles disputées au Monument National sous les auspices du Club Athlétique Royal et aussi Girardin et Joe Burns sont sortis victorieux de leurs rencontres contre les pugilistes Américains. Jack Thomas, de son côté, fit bonne figure car il annula avec Hugo Clements dans la dernière exhibition fournie.

La plus belle bataille de la soirée fut sans contredit le combat entre Joe Burns, de la Pointe-St-Charles, et Ruby Cohen, de New-York. Notre petit poids plume local s'assura la victoire en prenant l'avantage sur son adversaire dans les sept dernières rondes, mais il était évident qu'il n'était pas en condition parfaite et aussi il comprit que son manque de forme devait le forcer à faire une bataille défensive au début afin de ne pas s'épuiser. Aussitôt qu'il réalisa qu'il pouvait battre son rival il se porta à l'attaque et réussit à dominer l'Américain.

Aussitôt le signal de la cinquième ronde donné, Burns se lança à l'attaque et ne s'occupant plus de se protéger il força Cohen à encaisser une magistrale raclée. A la sixième, la septième, Burns continua d'anéantir les avantages comptés par son adversaire dans les premiers engagements et à la huitième il se porta à l'attaque avec plus de fureur que jamais. Ici Cohen dut en prendre plus qu'il lui en fallait et cette ronde fut la plus excitante de tout le combat. L'Américain voulut "mêler", il s'adonnait bien car Burns n'attendait que cela. Il se produisit un échange de coups mais l'Américain en portait cinq avant d'avoir été atteint une fois.

Dans les neuvième et dixième rondes Burns porta toute une série de formidables crochets à la figure de son adversaire qui, depuis longtemps épuisé, était obligé d'avoir recours aux "clichés" pour se protéger.

Joe Burns s'est fort amélioré depuis l'an dernier et s'il persiste à s'entraîner comme il l'a fait depuis un mois il reprendra sûrement sa condition d'autrefois.

La bataille Girardin-Mayo a encore été de courte durée, et le ras de fer a eu vite raison de son adversaire. Il y eut peu de différence dans la première ronde, mais dès le commencement de la deuxième, Girardin n'eut qu'à loger quelques coups de gants pour forcer son adversaire à demeurer sur la défensive. Finalement dans la troisième ronde il força Mayo le long des câbles et il n'eut qu'à lui porter un coup de droite à la mâchoire, suivi d'un autre de la gauche au corps, pour que son adversaire fut mis hors de combat.

La rencontre principale était entre Thomas et Clements et dans ce combat les deux hommes débattirent qu'ils étaient plutôt des batailleurs que des boxeurs. Lorsque les deux boxeurs firent leur entrée dans l'arène et que les spectateurs furent en mesure de les voir, après qu'ils eurent enlevé leur robe, beaucoup semblaient plaindre Thomas pour le sort qui paraissait l'attendre. L'Américain

avait l'air de peser de huit à dix livres de plus que Thomas et cinq-cinq dollars contre cent, et du huit pour cinq à plusieurs reprises, les chances de Thomas n'avaient pas l'air rose. Quant au boxeur local il paraissait froid et ne semblait pas se soucier de la taille de son adversaire. C'étaient plutôt ses partisans qui étaient inquiets.

Les honneurs de ce combat furent également partagés. Thomas frappa plus souvent mais son rival porta de meilleurs coups et à la fin il y avait peu à choisir.

MARDI PROCHAIN.

A cause de la fête de l'Immaculée Conception, la prochaine soirée de boxe aura lieu mardi soir au lieu de lundi. Le combat principal mettra aux prises Georges Girardin et Sherman. Il y aura aussi deux autres exhibitions de dix rondes.

LES SÉRIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Bédard, des Electra Rouge, a encore remporté les honneurs de la soirée lorsqu'il a fait une partie simple de 245 dans les joutes de la Montreal Bowling Association, disputées hier.

Foucher, du même club, a obtenu le meilleur total pour trois parties en enregistrant 629.

Voici les résultats complets des joutes d'hier soir:

CANADIEN	
Jacmain	142 164 153—459
Couvrete	183 186 201—570
E. Filion	147 161,201—509
H. Filion	188 197 180—565
Plante	167 199 126—492
Totaux	287 907 861—2595
NATIONAL	
Ranger	158 169 167—494
Hurtubise	149 178 197—510
Marcel	147 192 188—527
Bénard	153 224 156—533
Meunier	184 176 202—562
Totaux	791 929 906—2620
M.A.A. ROUGE	
Darling	145 155 173—473
Hughes	163 169 174—506
Douglas	179 207 189—575
Gardner	180 144 176—500
Brown	202 191 204—597
Totaux	869 866 916—2651
STEELE	
Morenzi	157 196 174—527
Kelly	178 158 180—496
Brown	178 165 171—514
Mann	163 157 178—508
Eron	199 206 180—585
Totaux	870 882 863—2615
ELECTRA ROUGE	
Désautels	173 202 181—556
Jodoin	163 202 173—538
Foucher	209 224 196—629
Talbot	164 160 170—494
Bédard	147 245 160—552
Totaux	855 1034 830—2769



pour
**TOUX, RHUMES,
MAL DE GORGE,
LARYNGITE,
et
BRONCHITE.**

50s chez tous les marchands

HERMAN SMITH EST ARRIVÉ CE MATIN A MONTRÉAL

Herman Smith est arrivé, ce matin, à Montréal, pour se rencontrer demain soir, avec Frankie Fleming, au Théâtre Français. Smith aura, cet après-midi, un exercice d'entraînement au gymnase du Cercle Outremont. L'Américain est en forme et se dit très confiant. Il est venu ici avec son frère et gérant, Al Smith. Ce dernier a déclaré que Herman Smith battra de nouveau Fleming.

ERNEST MEUNIER CONTRE KEATING

Il y aura demain soir aux allées du Club Canadien un match de quilles entre Ernest Meunier, du National, et "Bud" Keating, du Crescent, pour un pari de vingt-cinq dollars chaque côté. La rencontre comprendra une série de dix parties et la victoire sera décidée par le total des points. Tous les fervents du sport des quilles sont invités à être témoins de cette rencontre.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 1481.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Félix-J. Routhier, des cité et district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

CHAS-AUG.-H. BERTRAND, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 370.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Louis Edouard Jalbert, des cité et district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

CHAS-AUG.-H. BERTRAND, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 4937.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Louis Tourville, fils, cordonnier, des cité et district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

CHAS-AUG.-H. BERTRAND, Avocat de la demanderesse.

GRATIS

Cette superbe voiture Chevrolet de tourisme à cinq places, avec éclairage et démarreur électriques, valeur de \$1,010.00, donnée GRATUITEMENT



au MEILLEUR DEVINEUR de la Province de Québec.

COMBIEN DE FEVES S. H. Le Maire MARTIN a-t-il déposé dans ce bocal à confitures Raymond de 22 onces ?

Remplissez le coupon ci-dessous et adressez-le à

ALPHONSE RAYMOND

Conserves et Marinades, 520, rue Panet, - - - MONTREAL.

Vous ne vous obligez en rien en envoyant ce coupon — les renseignements relatifs à ce concours ne coûtent pas un sou.

COUPON DE RENSEIGNEMENTS

Alphonse Raymond, 520, rue Panet, Montréal. CONCOURS Messieurs, Veuillez me donner des renseignements complets, relativement à votre grand concours.

(Ecrivez votre nom lisiblement)

Numéro Rue

Le Dr. Ville Province



Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 4425.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Patrick Caroline, machiniste, des cité et district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

CHAS-AUG.-H. BERTRAND, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 1492.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Nesbitt Heights, Limited, corporation dûment constituée, ayant ci-devant un bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, Défendresse.

Il est ordonné à la défendresse de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

CHAS-AUG.-H. BERTRAND, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 369.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Onésime Latendresse, des cité et district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

ROBOL LOEW'S COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

ENID BENNETT dans "Stepping Out"

Un drame domestique entraînant Représentation comique — Nouvelles hebdomadaires.

Vaudeville merveilleux "The Honeymoon Inn"

Une comédie musicale vivante Un programme d'attractions

Représentations continues, de 1 à 11 h. Après-midi, 10-15 h; soir, 25-30 h. Prix de soirée, le samedi, le dimanche et les jours de fête.

En vente partout 25 sous la boîte, six boîtes pour \$1.25. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.



Termes Faciles

A la demande générale, reprise de

WERTHER

avec John O'Sullivan AU THEATRE FRANÇAIS le mardi, 2 décembre 1919. Billets en vente chez Ed. Archambault et Lindsay.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 4468.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Prudent Realty and Construction Company, Limited, corporation dûment constituée, ayant ci-devant un bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, Défendresse.

Il est ordonné à la défendresse de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

CHAS-AUG.-H. BERTRAND, Avocat de la demanderesse.

ST-DENIS

Semaine du 30 novembre 1919 Larus et Dupré; Street et Urcelin; Libby et Nelson; Lozgett et Bennett.

CHARLES SCHAUTEN et MADO DITZA dans APRES LE BAL

Cinéma: ALIAS BETTY BROWN. Comédie d'ARRY POLLARD, et LE JOURNAL PATHE.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 4905.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, corporation dûment constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, contre Jane Muir, épouse de Patrick Carrière, machiniste, des cité et district de Montréal, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, et personnellement. Défendresse.

Il est ordonné aux défendresses de comparaître dans le mois. Montréal, 29 novembre 1919. T. DEPATIE, Député-Prénotaire.

CHAS-AUG.-H. BERTRAND, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 4923.

Dame Eva McKeown, Demanderesse, vs. Edward Fitzgerald, Défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été intentée en cette cause contre le défendeur, le 25 novembre 1919. Montréal, le 1er décembre 1919. ELLIOTT ET DAVID, Procureurs de la demanderesse.

ROAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

De la Côte St-Paul, Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m. De la Place d'Armes (bureau de poste). Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.

LACHINE
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Lachine (Stoney Point), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

SAULT AU RECOLLET-MONTREAL-NORD
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

De Montréal-Nord au chemin Grémazi (Youville), Service de 10 min. à partir de 5.45 a.m.
10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
30 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
40 min. de 7.00 p.m. à 12.00

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES AFFAIRES SONT PAISIBLES DEPUIS QUELQUES JOURS PAR SUITE DE L'ÉTAT DES ROUTES A LA CAMPAGNE. — LES PRIX N'ONT PAS VARIÉ SENSIBLEMENT DEPUIS LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE.

Les prix n'ont changé sensiblement depuis quelques jours à l'exception toutefois des viandes fumées qui se vendent moins cher par suite de la baisse du porc. On remarque une baisse générale dans les prix du porc sur tous les marchés canadiens et c'est évidemment ce qui contribue à la baisse enregistrée dans le compartiment des viandes fumées. Comme la température est beaucoup plus froide ces jours-ci nous commençons à recevoir, en assez fortes quantités, des volailles préparées qui s'envoient facilement de ce temps-ci. Les dindes sont surtout en bonne demande et cela ne diminuera pas d'ici à trois semaines. Les commerçants en expédient de certains lots dans les provinces de l'ouest et dans l'Ontario. Les prix se maintiennent fixes et on ne prévoit pas d'augmentation d'ici à quelques jours.

Les affaires sont plus tranquilles que d'habitude sur le marché des viandes alimentaires et cela est dû évidemment aux arrivages qui sont de beaucoup moins forts depuis quelques jours. Cette situation va durer aussi longtemps que les chemins de la campagne ne seront pas dans un meilleur état et empêcheront les cultivateurs d'apporter leurs produits sur les marchés.

FARINE-TYPE

Franco à bord (f.o.b) Montréal	\$11.00
Livrable au moulin	\$11.10
En lots fractionnés et aux épiciers	\$11.20

ŒUFS

Œufs strictement frais	90 à 95c
Œufs frais, de choix	65c
Œufs No 1	58c
Œufs No 2	55c

BEURRE

De beurrerie, de haut choix	68 1/2 à 69c
De laiterie, de haut choix	67 1/2 à 68c
De laiterie, de haut choix	62 à 63c

FROMAGE

Le commerce a été beaucoup plus actif cette semaine, ce qui est dû aux exportations qui ont été très fortes. Les prix varient de 29 à 30s la livre.

Les arrivages se présentent pour la journée d'hier à 1,611 colis pour la semaine dernière et 341 colis pour la période correspondante de l'an dernier.

Voici les prix cotés :

De beurrerie, pasteurisé	68 1/2 à 69c
De beurrerie, de haut choix	67 1/2 à 68c
De laiterie, de haut choix	62 à 63c

VOLAILLES

On a reçu de fortes quantités de volailles sur le marché, ces jours derniers et le commerce est encore considérable. Les poules vivantes sont cependant plus rares depuis quelques jours.

Les premiers sont pour les animaux vivants et les seconds pour ceux qui sont préparés.

Poules	20s à 37s
Canards	30s à 35s
Oies	22s à 26s
Dindes	40s à 42s

SUCRE

New-York, 2. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

POMMES DE TERRE

Les arrivages ont diminué depuis quelque temps et les prix ont enregistré encore une nouvelle avance de quelques sous. On expédie actuellement des pommes de terre vers les Etats-Unis et l'Ontario.

Les prix varient de \$2.05 à \$2.35 le sac de 90 livres.

Le commerce a été beaucoup plus actif cette semaine, ce qui est dû aux exportations qui ont été très fortes. Les prix varient de 29 à 30s la livre.

Les arrivages se présentent pour la journée d'hier à 1,611 colis pour la semaine dernière et 341 colis pour la période correspondante de l'an dernier.

Voici les prix cotés :

De beurrerie, de haut choix	68 1/2 à 69c
De laiterie, de haut choix	67 1/2 à 68c
De laiterie, de haut choix	62 à 63c

On a reçu de fortes quantités de volailles sur le marché, ces jours derniers et le commerce est encore considérable. Les poules vivantes sont cependant plus rares depuis quelques jours.

Les premiers sont pour les animaux vivants et les seconds pour ceux qui sont préparés.

Poules	20s à 37s
Canards	30s à 35s
Oies	22s à 26s
Dindes	40s à 42s

SUCRE

New-York, 2. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

POMMES DE TERRE

Les arrivages ont diminué depuis quelque temps et les prix ont enregistré encore une nouvelle avance de quelques sous. On expédie actuellement des pommes de terre vers les Etats-Unis et l'Ontario.

Les prix varient de \$2.05 à \$2.35 le sac de 90 livres.

On a reçu de fortes quantités de volailles sur le marché, ces jours derniers et le commerce est encore considérable. Les poules vivantes sont cependant plus rares depuis quelques jours.

Les premiers sont pour les animaux vivants et les seconds pour ceux qui sont préparés.

Poules	20s à 37s
Canards	30s à 35s
Oies	22s à 26s
Dindes	40s à 42s

SUCRE

New-York, 2. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

POMMES DE TERRE

Les arrivages ont diminué depuis quelque temps et les prix ont enregistré encore une nouvelle avance de quelques sous. On expédie actuellement des pommes de terre vers les Etats-Unis et l'Ontario.

Les prix varient de \$2.05 à \$2.35 le sac de 90 livres.

On a reçu de fortes quantités de volailles sur le marché, ces jours derniers et le commerce est encore considérable. Les poules vivantes sont cependant plus rares depuis quelques jours.

Les premiers sont pour les animaux vivants et les seconds pour ceux qui sont préparés.

Poules	20s à 37s
Canards	30s à 35s
Oies	22s à 26s
Dindes	40s à 42s

SUCRE

New-York, 2. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

POMMES DE TERRE

Les arrivages ont diminué depuis quelque temps et les prix ont enregistré encore une nouvelle avance de quelques sous. On expédie actuellement des pommes de terre vers les Etats-Unis et l'Ontario.

Les prix varient de \$2.05 à \$2.35 le sac de 90 livres.

On a reçu de fortes quantités de volailles sur le marché, ces jours derniers et le commerce est encore considérable. Les poules vivantes sont cependant plus rares depuis quelques jours.

Les premiers sont pour les animaux vivants et les seconds pour ceux qui sont préparés.

Poules	20s à 37s
Canards	30s à 35s
Oies	22s à 26s
Dindes	40s à 42s

SUCRE

New-York, 2. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

POMMES DE TERRE

Les arrivages ont diminué depuis quelque temps et les prix ont enregistré encore une nouvelle avance de quelques sous. On expédie actuellement des pommes de terre vers les Etats-Unis et l'Ontario.

Les prix varient de \$2.05 à \$2.35 le sac de 90 livres.

LA BANQUE DE MONTREAL

Comme nous le disions hier, dans une courte note, l'assemblée annuelle de la Banque de Montréal a eu lieu hier midi, au siège social de cette institution financière, rue Saint-Jacques. Sir Vincent Meredith occupait le siège présidentiel et a prononcé quelques paroles ainsi que sir Frederic Williams-Taylor, administrateur général de la banque. Le rapport financier, tel que publié la semaine dernière, a été approuvé par les actionnaires présents et sir Vincent Meredith a immédiatement pris la parole. Le président de la Banque de Montréal a longuement traité des différentes questions qui intéressent le monde financier actuellement. Il a fait des commentaires sur le coût élevé de la vie, situation qu'il attribue aux demandes pressantes venant des pays étrangers et l'énorme volume de papier-monnaie qui est actuellement en circulation. Il croit que ce n'est qu'en pratiquant l'économie et en augmentant nos exportations que l'on parviendra à rétablir nos réserves métalliques sur des bases normales et diminuer l'inflation fiduciaire qui existe actuellement.

Sir Frederic Williams-Taylor a parlé à son tour de différentes questions financières et plus particulièrement de la situation de la banque. L'activité commerciale est considérablement accrue, d'autre part, notre dette nationale s'accroît rapidement et dans des proportions qui ne laissent pas que d'inspirer quelques craintes. Notre pays a ressenti, sans doute, les contre-coups de la guerre mondiale, mais nous sommes plus avantageusement placés que les pays européens. D'un autre côté, l'accroissement de notre dette nationale et l'augmentation de notre circulation fiduciaire sont autant de questions qui sont pour nous d'un intérêt vital. Il va donc nous falloir économiser de plus en plus pour venir à bout de reprendre notre aplomb normal.

Les membres du bureau de direction ont été élus sans changement. Voici ceux qui composent ce bureau: sir Vincent Meredith, vice-président; R. B. Angus, lord Shaftesbury, Chas. R. Hosmer, Huntly R. Drummond, D. Forbes Angus, William McMaster, Lt.-col. Herbert Molson, Harold Kennedy, H. W. Beaulieu, G. B. Fraser, Col. Henry Cockshutt, J. H. Ashdown et E. W. Beatty, avec sir Frederic Williams-Taylor, administrateur général.

LA BANQUE DES MARCHANDS

M. E. W. Knobeland de Winnipeg a été élu, à la dernière réunion de la Banque, tenue le 28 novembre dernier, directeur de cette institution. Le nouveau directeur de la Banque des Marchands habite l'ouest du pays depuis plusieurs années et est né aux Etats-Unis de parents canadiens. Il est le gérant général de la "British American Elevator Company" vice-président de la "Port-Arthur Elevator Company" et de la "Saskatchewan Elevator Company and Livery Grain Company". Il est aussi un des directeurs de la "National Elevator Company" de la "Grain and Produce Exchange", de la "Traders Building Association", de la "Canadian Bond and Mortgage Company".

L'HOTEL WINDSOR

La réunion annuelle des actionnaires de l'Hotel Windsor a eu lieu aujourd'hui et le rapport financier pour l'exercice écoulé a été approuvé par les actionnaires. Les profits de cette compagnie se totalisent à \$172,177, comparativement à \$68,283 pour l'an dernier soit une augmentation de \$103,894. On arrive avec une somme de \$522,400 au compte des profits et pertes après déduction des dividendes à 6 pour cent. Le total des profits et pertes pour l'an dernier était de \$467,223. L'actif total de la compagnie est actuellement de \$2,741,893,532 comparativement à \$2,741,978 pour l'exercice financier de 1918.

LA LIVRE STERLING

Cours du change sterling, à New-York et à Montréal :

Livre sterling à N.Y., à Montréal	391.00
Papier à 60 jours	391.00
Id., à demande	395. 415.00
Par câble s. marin	395.75 415.75

Cours du change new-yorkais sur la place montrealaise, 5 à 5 1/32 de prime.

Le franc (N.-Y.), 10.00.

Taux d'escompte, à Londres, 4 5/8 pour cent.

Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 6 pour cent.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks Gosselin et Cie, rue Saint-François-Xavier, No 86, Montréal.

Adanae	Défin. inconn.	Défin. inconn.
Apex	314	314
Atlas	39	40
Bulley	49 1/2	5
Beaver	51	52
Boston Creek	19	25
Chamb. Fer.	15 1/2	16 1/2
Comstock	275	280
Crown Res.	35	30
Davidson	74	75
Domest. Ext.	36 1/2	37
Domest. Lake	15	20
Rome Mines	1400	1425
Gifford	14	14
Neway	25 1/2	25 1/2
Hollinger	725	730
Kerr Lake	385	425
Rever	21 1/2	22
Rirk Lake	4	5
La Rose	48	50
Lake Shore	122	124
Melby	211	215
McKinley Bar.	22	23
Mining Corp.	195	205
Neway	12	12 1/2
Nipissing	1325	1350
Opht.	3 1/2	3 1/2
Pete Lake	21 1/2	22 1/2
Pure Crown	20	25
Pure Vipond	22	23
Pres. E. Dome	3	3 1/2
Shamacher	22 1/2	23
Silver Leaf	18 1/2	19 1/2
Teck Hughes	18 1/2	19 1/2
Tenisk.	50	51
Thomp. Krist.	44 1/2	45
Trethewey	44 1/2	45
Vac Oil and Gas.	25	26
West Dome Con.	10 1/2	11
West Tran.	15	17
Moneta	13	14

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES PETER LYALL CONSTRUCTION SUBISSENT UNE FORTE LIQUIDATION CE MATIN ET TOUCHENT 99 — LES AFFAIRES NE SONT PAS TRES ACTIVES A NEW-YORK COMME A MONTREAL — LES AMES-HOLDEN EN VEDETTE.

La forte liquidation des valeurs de Peter Lyall Construction est la chose la plus intéressante à la Bourse de Montréal. Les Lyall ont continué leur marche vers l'arrière ce matin, marche inaugurée la semaine dernière, et se sont rendus jusqu'à 99 pour se raffermir un peu vers l'heure de midi alors qu'elles touchaient 101. On ne sait trop à quoi attribuer cette dégringolade quasi subite comme on n'avait pas su, non plus, à quoi attribuer la hausse sensationnelle subie au commencement de l'automne. Au printemps ces actions ne touchaient que 62 et elles ont subitement commencé à se hisser au début de l'automne alors qu'elles ont touché jusqu'à 145. On parlait dans le temps de la construction d'un nouveau moteur pour les automobiles, moteur qui devait être très perfectionné. Depuis quelques semaines cependant on n'en a plus entendu parler. La situation financière de cette compagnie est excellente cependant et l'actif liquide se totalise actuellement à \$3,800,000.

D'un autre côté le marché n'a pas été très actif et la marche des affaires a été lente sur le marché de New-York comme sur celui de Montréal. Nous donnons ci-contre les transactions qui se sont passées dans l'avant-midi en commençant par les Peter Lyall Construction qui débutent à 109 pour perdre plusieurs points jusqu'à 99 et remonter ensuite à 101, après s'être vendues en grand nombre; les Ames-Holden demeurent encore en bonne demande et atteignent une nouvelle hausse à 124 7/8; les Iron se maintiennent fermes à 72 1/2 de même que les Steel of Canada qui enregistrent 76 1/2; les Dominion Bridge cotent 102 1/2; les Abitibi Pulp sont beaucoup moins fortes que la veille à 175 1/2; les Atlantic Sugar sont délaissées à 66 3/4; les Brazilian Traction sont encore fortes à 52 7/8; 15 parts de Canada Car s'échangeant à 49 1/2; les Canada Cement sont fixes à 70; les Detroit Railway sont en plus-value à 108; les B. C. Fishing touchent \$1 5/8; les MacDonalid demeurent fixes à 36; les Power ne manifestent pas d'activité à 88 1/4; les Quebec Railway procèdent à reculs à 22 3/4; les Smelters enregistrent 28 1/4; les Canada Steamship se vendent assez facilement à 71; les Wayagamack sont en plus forte demande à 76; les Dominion Textile reprennent le terrain perdu à 121 1/2; les North American Pulp sont descendues à 4.

Nous notons dans le compartiment des actions de priorité que les Ames-Holden sont à 113 3/4; les Canada Car à 98; les Canada Cement à 99 1/2; les Dominion Glass à 90 1/2; les Steel of Canada à 99 1/2 et les Canada Steamship à 85.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

Actions ordinaires et de priorité

Iron	135 à 72 1/4, 265 à 72 3/8, 30 à 72 1/2
Steel	245 à 70 1/2, 50 à 70 5/8, 10 à 70 3/4
Sugar	30 à 67, 325 à 66 3/4
Fishing	25 à 84 1/2
Brazil	180 à 53
Cement	40 à 70
Car	2 à 49 1/2, 45 à 49 5/8
Steamship	25 à 71
Smelters	30 à 28 1/4
Textile	25 à 121 1/2
M. Power	91 à 88 1/4
Quebec	25 à 22 3/4
St. L. Flour	50 à 123, 60 à 124, 100 x 125, 75 à 125 1/4, 90 à 125 1/2, 75 à 126
Shaw	185 à 116
Detroit	25 à 108, 5 à 107 1/2
Spanish	50 à 68 1/4, 177 à 68 1/2, 75 à 68 3/4
MacDonalid	100 à 36
Wayag	260 à 76
Cement priv.	2 à 99 1/4, 25 à 99 1/2
Ames	75 à 124 1/2, 5 à 123 3/4, 25 à 124
Abitibi	50 à 175, 100 à 175 1/2
Lyall	65 à 109, 40 à 110, 50 à 108 1/2, 25 à 108 1/4, 50 à 107, 50 à 105, 50 à 104 1/2, 103 1/2, 35 à 103, 75 à 102 3/4, 25 à 102 1/2, 105 à 102, 5 à 101 1/2, 115 à 101, 50 à 100 1/2, 70 à 100, 60 à 99
D. Bridge	29 à 101 1/2, 20 à 102, 15 à 102 1/4, 95 à 102 1/2
Steel priv.	50 à 99 1/2
Ames priv.	25 à 113 3/4
Glass priv.	95 à 80 1/2
Steam priv.	35 à 85
Car priv.	20 à 98

Bons

Wayag	\$3000 à 86
Cement	\$4000 à 99 1/2

Banques

Commerce	19 à 198
N.-E.	25 à 27 1/2
Royal	68 à 215
Montréal	3 à 209

OPERATIONS DE L'APRES-MIDI D'HIER

Actions ordinaires

Brazilian	125 à 53, 25 à 53 1/4
Steamship	20 à 70, 225 à 71 1/4
Detroit Ry.	25 à 108
M. Power	2 à 88 1/2, 50 à 88 1/4
M. Telegraph	6 à 35 1/2
Spanish Voucher	10 à 5 1/2
Abitibi	45 à 176, 10 à 175 3/8
Ames	20 à 123, 100 à 124, 5 à 124 1/4

LES GRAINS À CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougal and Cowans" :

Cours d'ouverture	Cours à midi
MAIS—	
Décembre	138 3/4 139 3/4
Mai	132 1/2 134 1/2
AVOINE—	
Décembre	75 1/2 76 1/2
Mai	78 3/4 79

COURS DES CHANGES

L. G. Baubien et Cie, banquiers et agents de change. (Service des valeurs de tout repos). Le change à New-York, sur :

	Cours moyen
Londres (livre sterling)	\$3.9525
Paris (franc)	100 fcs. 9.97
Bruxelles (franc)	100 fcs. 9.90
Genève (franc)	100 fcs. 5.48
Madrid (peseta)	\$0.1980
Berlin (mark)	100 M. 0.247
Vienne (couronne)	100 C. 0.075

FAIRBANKS GOSSELIN & CO.
Agents de Change à la Bourse de Montréal

ACTIONS et OBLIGATIONS
achetées et vendues au comptant ou détenues sur marge suffisante.

Notre Service d'Informations est des mieux organisés. Nous pouvons vous renseigner sur des milliers de valeurs.

Demandez notre lettre financière adressée gratuitement chaque soir.

86, rue St-François-Xavier, 86
Téléphone Main : 4090, 340, 4525.

Sur demande nous vous ferons adresser gratis

La RENTE
Notre Journal bi-mensuel, rédigé par

Olivar Asselin
Y compris numéros parus.

Versailles Vidraicair
Bouillais
BANQUIERS
Succ'sales à QUEBEC, OTTAWA, BOSTON

PLACEMENT PROFITABLE ET SUR **6 1/2% CINQ ANS**

La Montreal Public Service Corporation, la Compagnie des Tramways de Montréal, la Canadian Light & Power Co., et la Montreal Tramways & Power Co. Limited, forment ensemble un groupe puissant d'entreprises d'Utilité Publique affiliées pour les fins d'administration et de service.

La Montreal Public Service Corporation fournit l'énergie électrique à la Compagnie des Tramways, en vertu d'un contrat portant sur une période de 50 ans, dont les termes avantageux lui assurent une exploitation des plus profitables.

Les obligations "Public Service" sont en coupures de \$1000, \$500 et \$100, portent intérêt à 6 1/2% et sont remboursables le 2 juillet 1924.

Demandez nos prospectus et formules de souscription.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
180 rue Saint-Jacques, MONTREAL
(Maison fondée en 1801)

OBLIGATIONS 6 1/2%

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION
Echéance : 5 ans.

Coupons Semestriels
Coupures \$100, \$500, \$1,000.
Prix : Le pair plus l'intérêt couru.

OBLIGATIONS

VILLE DE POINTE-CLAIRE MONTREAL

\$100,000.00	5%	\$24,000.00	4%
COUPURES : \$500, \$1,000.		COUPURES : \$1,000.	

Echéances : 1er mai 1943.
Echéances : 1er mai 1944.

Coupons semestriels
Prix 93.50 pour rapporter 5 1/2%.

CRÉDIT CANADIEN
(Incorporé)
99 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Tel. : Main 2926 et 2927.
Boite postale 1180.

CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

OBLIGATIONS A 6 1/2%

DE
La Machine Agricole Nationale Ltée de Montmagny
\$2,000,000.00

Ces obligations sont garanties par l'actif de la compagnie qui les émet au montant d'au delà de \$4,000,000.00. — Elles sont offertes en coupures de \$100, \$500 et \$1,000

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, ÉCRIRE OU S'ADRESSER A NOS BUREAUX OU A TOUTES SUGGESSALES DE LA BANQUE NATIONALE.

Le Placement National, Limitée
AGENTS FINANCIERS 90 Est, rue Notre-Dame Montréal
Immeuble de La Sauvegarde
Tel. Main 4114.

Ne Toussez Plus ! Employez, dès le début d'un rhume

TAROL


et votre rhume guérira facilement. Tarol est composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres médicaments efficaces. Il soulage et guérit toutes les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

LA BIÈRE MOLSON

La demande sans cesse croissante de la BIÈRE MOLSON est la preuve la plus convaincante de la richesse et de la belle saveur de celle ale ancienne et crémeuse.

Essayez-en une bouteille et voyez combien elle est bonne.



ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.

BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal : 97 ET 99 ST-FRANÇOIS-XAVIER
Bureaux à QUEBEC et SOREL.
711 direct avec POST & FLAGG, New-York.

ETATS-UNIS-MEXIQUE

L'ONCLE SAM PARLE HAUT

LA NOTE AMERICAINE AU GOUVERNEMENT DE CARRANZA, A PROPOS DE L'INCIDENT JENKINS, EST REDIGEE SUR UN TON QUI N'A RIEN DE CONCILIANT.

Washington, 2. — (S.P.A.) — La note du gouvernement au Mexique, rendue publique hier à l'heure de sa livraison dans la capitale mexicaine renouvelle la demande de la libération immédiate de William O. Jenkins, agent consulaire américain emprisonné à Pueblo, et accuse Carranza d'aggraver la situation. Le ton de la lettre est le plus sévère qui ait encore été adressé au gouvernement Carranza et peut-être plus impératif que les notes ordinaires aux gouvernements dans les relations diplomatiques. Les Etats-Unis disent qu'ils regardent les rumeurs judiciaires du plaidoyer du Mexique comme de vains motifs et déclarent que la question ne sera pas portée au-delà des faits principaux et dans une discussion de matières non importantes et non pertinentes. L'attitude du gouvernement Carranza en l'espèce, dit la note, a été de poser à l'indifférence sur les sentiments du peuple américain et de chercher à distraire l'attention du peuple américain et du peuple mexicain sur le fait brutal que Pueblo, seconde grande ville après la capitale, est gouvernée par des bandits pendant que les autorités civiles restent dans l'incertitude.

La note n'est pas un ultimatum. Le gouvernement n'a pas fixé de temps pour la libération de l'agent Jenkins et rien n'indiquait quelle sera la conduite du gouvernement si cette note n'est pas écoutée.

La note commence par affirmer que les Etats-Unis ne veulent pas entrer dans la discussion légale de faits secondaires et non pertinents et affirme que la demande de libération de l'agent consulaire est basée sur le droit et la justice. Les Etats-Unis opinent, dit la note, que les arguments de Carranza alléguant qu'une enquête sur le cas s'instruira et que Jenkins a refusé d'être admis à caution sont de faibles excuses. Ce gouvernement n'admet pas qu'il soit nécessaire de garder Jenkins en prison pendant l'enquête. Il refuse de croire que les articles complexes de la loi pénale mexicaine ont été appliqués impartialement dans le cas de Jenkins. "Le gouvernement mexicain ne saurait affirmer qu'il ne peut intervenir dans le procès judiciaire d'un étranger à moins d'un déni de justice", poursuit la note, parce que, dit-elle, "il y a eu mépris de justice, et que la constitution mexicaine étend le pouvoir du gouvernement fédéral aux litiges relatifs aux agents consulaires. Les Etats-Unis ne se laisseront pas vaincre par des arguments aussi subtils. Il n'appartiendrait pas aux Etats-Unis de justifier la libération, mais au Mexique de prouver le bien-fondé de la détention. La note ajoute que la demande de libération de Jenkins est un acte de justice. Pendant que les bandits qui ont mis sa vie en péril et lui ont volé une partie de sa fortune jouissent de leur liberté, les autorités mexicaines privent Jenkins de la sienne. La version du faux témoignage de Jenkins est une opinion mal fondée, ajoute la note. Le gouvernement américain avertit Carranza qu'il ne se laissera pas prendre aux arguments du Mexique. On a arraché par l'intimidation un témoignage à Jenkins, faible et malade à l'hôpital. La note ajoute que le gouvernement est convaincu que le Mexique a exécuté l'incident Jenkins pour détourner l'attention de la situation de Pueblo entre les mains de bandits.

Après une longue conférence avec le secrétaire Lansing, le président Porter, du comité des Affaires étrangères, a déclaré qu'il était d'accord avec le gouvernement sur la politique adoptée envers le Mexique.

RUMEUR SANS CONFIRMATION
El Paso, 2. — La rumeur a couru que W. O. Jenkins avait été libéré. On n'a pu faire confirmer cette nouvelle hâtive.

PAS D'INTERVENTION
Rio de Janeiro, 2. — De source officielle, on apprend que le Brésil ne s'est pas offert comme médiateur dans la difficulté entre le Mexique et les Etats-Unis.

LE SCHAH DE PERSE PARLE FRANÇAIS

Londres, 2. — Le roi George et la reine Marie ont offert un dîner d'honneur au schah de Perse, actuellement en visite en Angleterre. Le roi George a prononcé une allocution. Le schah a répondu en français.

Rideaux, Draperies, Etc., Etc.

Faites - les nettoyer pour Noël. Envoyez-les maintenant ; ils seront livrés à temps.

Toilet Laundries Limited

Tél. Up. 7640

"Nous répondons à votre convenance"

ITALIE

UN REPROCHE AUX ALLIES

VICTOR-EMMANUEL DECLARE OUVERTEMENT QUE SON PAYS N'A PAS ETE TRAITE AVEC JUSTICE, PAR LES NATIONS DONT IL AVAIT EPOUSE LA CAUSE.

Rome, 2. S. P. A. — Les socialistes de la Chambre italienne ont fait une manifestation modérée à l'occasion de l'ouverture du parlement. La rumeur avait circulé que les socialistes devaient faire une manifestation telle qu'ils empêcheraient le roi de lire le discours du trône. On disait que le roi ne paraîtrait pas personnellement à la Chambre. Selon la coutume, le roi, la reine et le prince héritier ont été les principaux personnages de la procession de gala du Quirinal à la Chambre. Le long du parcours, une foule enthousiaste a acclamé la famille royale, qui a été reçue sur le seuil de la Chambre par la majorité des députés et des sénateurs.

Dans la salle, le roi a pris place sous le dais. Toute la députation, hors les socialistes, a acclamé le souverain. Les socialistes sont restés un moment à leur siège, puis se sont levés pour clamer : "Longue Vie au Socialisme!" Après quoi, ils ont quitté la Chambre. Pendant cette manifestation, le roi n'a pas paru trouble. Il est resté assis. Les socialistes occupent un quart de la Chambre. La plupart étaient vêtus d'habits de travail et le député de Gènes portait un chandail de couleur et n'avait pas de faux-col. Les anciens premiers ministres Luzzati, Orlando, Boselli et Giolitti étaient présents.

Le roi a fait aux députés son premier discours depuis la fin de la guerre. Les rues par lesquelles le cortège royal a passé, étaient gardées par des soldats de la garnison. Parmi les soldats se trouvaient des cavaliers. Derrière eux se trouvaient les citoyens. A Palazzo Montecitorio, le cortège royal a été reçu par 500 sénateurs et députés. Les diplomates et un groupe d'hôtes d'honneur. La porte d'entrée était surmontée d'un riche baldaquin, supportant la couronne royale, et l'escalier disparaissait sous les fleurs. La reine Hélène a reçu une ovation enthousiaste.

Avec les princesses et leur suite, elle a pris place dans la loge royale. Quelques minutes après, le roi est entré, suivi du prince Humbert, du cabinet des présidents du Sénat et de la Chambre, des gardes civils et militaires du roi. Après que les socialistes ont été sortis, la Chambre a recommencé ses acclamations et les femmes agitaient leurs mouchoirs. Le roi a d'abord salué la reine Hélène, puis les membres du parlement et s'est assis sur son trône. M. Nitti, premier ministre a alors invité la Chambre à s'asseoir. Il a assermenté les nouveaux députés. Le roi, d'une voix sonore, a prononcé le discours du trône. Il a quitté la Chambre à 11 heures 30 et les mêmes ovations ont accueilli de nouveau son passage.

Le souverain, dans son discours, a déclaré que la confiance est indispensable au parlement, de même que la collaboration nationale pour les mesures, au profit du peuple. Le roi a commencé par saluer les héros de la guerre. "Leur valeur pendant la lutte, a-t-il dit, est une garantie pendant la paix et la lutte économique. L'Italie, grâce à la guerre, a gagné quelques-unes de ses frontières naturelles, mais ses aspirations italiennes n'ont pas été considérées par les Alliés avec l'espérance de justice qui devait régner parmi eux. L'Italie n'a fait que défendre ses idéals : la protection des populations italiennes était le devoir et le droit imprescriptible de l'Italie. Nous n'avons pas de vues impérialistes, et nous ne voulons pas troubler la paix européenne. L'Italie, a continué le souverain, regarde avec une extrême sympathie s'élever les classes populaires, c'est le préjugé, pour le pays, d'un programme de production intensive et, quant aux relations étrangères, d'une étroite coopération démocratique. Il n'y a pas de doute sur la sincérité de l'Italie quant à ses relations étrangères."

Le roi a fait allusion à la nature des relations cordiales avec les alliés et les puissances associées. Il a annoncé un programme de réformes, prédisant l'établissement de nouvelles communications commerciales et l'exploitation intense des nouveaux ports italiens. Il a terminé en déclarant que l'Italie regarde comme un devoir la défense de la latinité dont elle est la mère, en s'adressant non seulement aux nations-sœurs de l'Europe, mais encore aux peuples d'Amérique avec lesquels elle espère travailler de concert dans une union amicale.

RÉUNION MENSUELLE DES RETRAITANTS

Dimanche prochain, 7 décembre, aura lieu dans les salles de l'Union catholique la réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa Saint-Martin. A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h., conférence par l'abbé Edmond Hébert sur l'Organisation ouvrière catholique. Tous les anciens retraitants sont instamment priés d'assister à cette réunion.

MÈRE MALHEUREUSE

La mère de Wm. Bennett, qui a tenté de se suicider après avoir commis un meurtre, il y a deux ans, et qui est actuellement retenu en prison, a présenté une requête au ministre de la Justice, demandant que le prisonnier retournât chez lui. L'accusé étant lui-même aveugle, elle a soutenu qu'il n'était plus dangereux et que la vie solitaire, pour elle, était insupportable.

M. Doherty a promis d'user de toute la clémence des lois et de faire tout en son pouvoir pour commuer les peines.

CHOSSES MUNICIPALES

LA DISCUSSION PRELIMINAIRE

M. MARTIN DISSEQUE BRIEVEMENT LE BUDGET TEL QUE SOUMIS PAR LES COMMISSAIRES, A LA SEANCE DU CONSEIL D'HIER — DES ECONOMIES A FAIRE ET DES COUPURES.

Le maire Martin a fait les frais de la discussion sur le budget, à la réunion du conseil hier. Il a souligné l'importance des crédits demandés et surtout la responsabilité qui retombe maintenant sur les épaules des échevins; notre devoir, a-t-il dit en substance, est de voter les sommes nécessaires à la bonne administration de la ville, et non d'accepter tout ce que les commissaires nous proposent.

M. Martin est parti immédiatement en guerre contre les innovations de la commission; il ne comprend pas pourquoi les dépenses d'administration s'élèvent si haut, quand la ville n'a fait aucun progrès matériel sensible depuis un an ou deux. Il s'est objecté vigoureusement à l'établissement d'une commission du service civil, rouge destinée à compiler les choses, dit-il, et qui absorbe nos plus clairs revenus. "Nous pourrions dire non à cela, a-t-il ajouté; il faut montrer que les échevins sont encore quelque chose."

Il a proposé des réductions notables à pratiquer dans le budget, afin de combler le déficit apparent que le budget supplémentaire de juin est appelé à boucler; par exemple, le salaire de M. Doucet, qui est fabuleusement élevé, dit-il, "après un an de service à peine, on lui accorde \$4,000 d'augmentation".

Il ne prise point non plus le revenu de \$103,000 placé au compte de l'enlèvement de la neige sur les trottoirs, alors que la commission n'a pas encore saisi le conseil du règlement projeté d'élever la taxe spéciale de 7 sous à 10 sous le pied de front, augmentation qui donnera les \$103,000 inscrits; il en conclut que le déficit dépasse le demi-million alors qu'on pourrait le combler par des coupures dans certains départements.

M. Martin a terminé sa harangue en suggérant la formation d'un comité de quatre ou cinq échevins pour étudier à fond les prévisions budgétaires et faire rapport au conseil, en séance plénière, de leurs conclusions.

Mais avant la formation de ce comité, plusieurs échevins proposent une discussion générale en caucus afin que chacun puisse avoir l'avantage de faire ses suggestions. Cette discussion pourrait avoir lieu le soir et occuper deux ou trois séances; et puis l'on aura recours au travail plus définitif du comité échevinal.

Cette suggestion rallie tout le conseil qui a ajourné à mardi soir, alors qu'il réclamait de W. H. Paupé la somme de \$802,40. Cette somme était due comme pourcentage sur une indemnité d'assurance de \$32,095,44 que le défendeur a obtenue grâce au service du demandeur. Le défendeur Paupé a offert à l'agent la somme de \$322, montant d'un pourcentage de un pour cent. La cour a déclaré qu'en cette matière, 2,50 p. c., était la commission ordinaire et il a rendu jugement pour le plein montant réclamé alléguant que la coutume l'emportait sur l'entente verbale.

QUELQUES MOTIONS

M. Dubeau a demandé l'appropriation du Parc de Maisonneuve comme site idéal pour la reconstruction de l'Université de Montréal; mais n'a pu recueillir l'assentiment de ses collègues.

Sa motion, ainsi conçue, est laissée sur la table:

"Considérant qu'il est opportun de venir en aide à l'Université de Montréal, dans la calamité qui vient de s'abattre sur elle;

"Considérant que c'est l'opinion générale que l'Université devrait être reconstruite dans un endroit plus propice à son développement et où elle pourrait grouper ses facultés;

"Considérant que l'Université de Montréal, dont le but est de donner l'enseignement aux Canadiens français surtout, devrait être reconstruite de préférence dans un centre français;

"Considérant que le Parc de Maisonneuve présente les avantages voulus et qu'une partie pourrait être employée dans ce but, sans nuire aux améliorations proposées;

"Il est résolu: "Que ce Conseil exprime l'opinion que la Ville offre à l'Université de Montréal, gratuitement ou à prix nominal, le terrain dont elle aurait besoin au cas où le comité chargé d'étudier le projet de reconstruction, jugerait l'endroit convenable."

A propos de la réglementation projetée des maladies vénériennes, M. Brodeur a proposé une consultation du contentieux sur la légalité du règlement tel que proposé à la dernière séance du conseil, jeudi dernier.

M. Desroches a fait approuver une motion à l'effet que les cantonniers de la ville qui travaillent à toute heure du jour et de la nuit, sans avoir droit à une pension de la ville, reçoivent à l'avenir un salaire de 35 sous de l'heure au lieu de 30 sous comme par le passé.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-CANADIEN

MONTREAL-OTTAWA
Cinq trains les jours de semaine et quatre le dimanche: voilà l'excellent service que donne le Pacifique-Canadien via la Ligne Courte, quittant Montréal, gare Windsor, à 9.00 a.m., et 3.30 p.m., tous les jours, 5.00 p.m. (au lieu de 4.05 p.m.) excepté le dimanche et 8.45 p.m., et 10.15 p.m., tous les jours.

D'Ottawa (gare Centrale) les trains partent à 5.50 a.m., et 6.40 a.m., tous les jours, 9.00 a.m., excepté le dimanche, 3.45 p.m., et 5.00 p.m., tous les jours.

En plus, des trains circulent entre Montréal (gare Viger) et Ottawa (gare Centrale) via Lachute partant de Montréal à 8.00 a.m., excepté le dimanche, 9.15 a.m., le dimanche seulement et 5.30 p.m., tous les jours; vers l'est, partant d'Ottawa à 8.00 a.m., excepté le dimanche, 8.50 a.m. le dimanche seulement, et 5.40 p.m., tous les jours.

Il y a des wagons-salons et buffet sur les trains de jour et de la gare Windsor y compris le train de 8.45 p.m., de Montréal.

TRIBUNAUX CIVILS

QUI SERA TENU RESPONSABLE?

LE JUGE TELLIER EST APPELE A DECIDER LE CAS D'UN PLAIGNANT QUI POURSUIT LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS APRES AVOIR ETE BLESSE PAR UN EMPLOYE DE CETTE DERNIERE.

Le patron est responsable du délit de son employé. C'est sur ce principe qu'un nommé W.-G. Gauthier étaye sa réclamation de \$3,000 contre la Compagnie des Tramways de Montréal. Il allègue qu'en décembre 1917, il prenait un tramway, rue Ontario, à l'angle opposé à l'enseigne de l'arrêt. Il a fait remarquer au conducteur qu'il était dangereux, pour prendre les voyageurs, de ne faire que modérer, en ouvrant les portes automatiques, le demandeur est descendu du train à la première avenue, à Viauville. Il se tenait dans la rue, attendant le départ du tram pour traverser la rue. Soudain, déclare-t-il, le conducteur a ouvert la porte automatique et a frappé du pied le voyageur sur l'œil droit. M. W.-G. Gauthier a perdu connaissance. Il a eu l'œil frontal fracturé et la paupière déchirée. Depuis, un oculiste le traite. Sa capacité au travail est diminuée de 90 p.c. Il réclame en vertu du droit commun la somme de \$3,000.

La compagnie plaide qu'il y a eu provocation entre le demandeur et son employé. Elle ajoute que l'accident est arrivé sans la préméditation du conducteur. Elle dit en sus que la somme des dommages est outrée. Cette cause s'instruit devant le juge Tellier.

UN BILLET A PAYER

Le juge Tellier a condamné hier matin Dame Elisabeth Lalonde à payer \$320 au demandeur, Morina, cette somme représentant le montant d'un billet promissoire signé par la défenderesse. Cette dernière n'a dans son plaidoyer avoir jamais signé ledit billet. Le demandeur, tant par témoins que par experts en écriture, a établi à la satisfaction de la Cour que l'écriture était celle de la défenderesse. La Cour a donné gain de cause au demandeur, avisant l'avocat en ce litige qu'il ferait bien de soumettre certain incident faisant croire qu'il y a eu parjure quelque part.

LA COUTUME L'EMPORTE

Le juge Tellier a décidé que la coutume en certains contrats l'emportait sur toute entente verbale quand il y a ensuite contestation sur l'exécution du dit contrat. J. O. Dupuis et al réclamaient de W. H. Paupé la somme de \$802,40. Cette somme était due comme pourcentage sur une indemnité d'assurance de \$32,095,44 que le défendeur a obtenue grâce au service du demandeur. Le défendeur Paupé a offert à l'agent la somme de \$322, montant d'un pourcentage de un pour cent. La cour a déclaré qu'en cette matière, 2,50 p. c., était la commission ordinaire et il a rendu jugement pour le plein montant réclamé alléguant que la coutume l'emportait sur l'entente verbale.

ACTION RENVOYEE

Dame Emma Brossard, épouse de feu Léonard Lecavaller, réclameait d'Oscar Dandurand la somme de \$268,25. Elle alléguait avoir cédé cette somme à son neveu à condition d'être hébergée par le défendeur le reste de sa vie; elle avait 74 ans. En retour, elle devait se prêter aux soins de la maison. Or, son neveu, alléguait-elle, lui avait rendu la vie insupportable et elle avait dû déguerpir. Le défendeur alléguait que la somme réclamée était un don pur et simple et qu'il n'avait jamais été question entre eux de la durée des services. La Cour, présidée par le juge Tellier, a déclaré que la pension d'un an valait la somme réclamée et que la défenderesse n'avait plus le droit d'exiger le capital. Action renvoyée.

DECISION CONFIRMEE

La Cour de révision a condamné la compagnie des tramways de Montréal à payer la somme de \$600 à Dame Maria Hill. Celle-ci se trouvait dans un tram de la rue Guy quand la voiture a soudainement reculé à cause d'une explosion. La compagnie invoquait cause incontrôlable. Mais la cour a jugé que la défenderesse n'avait pas prouvé la force majeure et elle devra payer \$600 à la demanderesse qui en cette circonstance s'est fracturé un bras.

PAS DE RESPONSABILITE

L'agent était justifiable de faire feu sur un employé pris en flagrant délit de vol et la veuve de l'employé tué en cette circonstance ne saurait réclamer de ses patrons. C'est la décision du juge Tellier dans la cause d'Elia Maratzeur contre le Pacifique Canadien. La demanderesse est la veuve d'un employé du Pacifique tué dans les circonstances ci-dessus. Elle réclamait \$20,000 comme tutrice de ses deux enfants mais son action a été renvoyée parce que l'acte de l'agent de la compagnie était justifiable.

SOIRÉE DU 4 DECEMBRE

C'est jeudi soir, à la salle Saint-Sulpice, que M. Athanase David, secrétaire provincial, donnera, sous les auspices de l'A. C. J. C., sa conférence attendue: "La nécessité d'une mentalité canadienne".

Etre canadien et travailler pour le Canada, c'est notre droit à tous. Nous l'oublions cependant souvent. Il est nécessaire de nous rappeler à ce devoir. Notre secrétaire provincial nous dira jeudi, la cause de cet oubli et le moyen de l'éviter.

L'auditoire goûtera en même temps un joli programme musical, exécuté par deux de nos artistes de talent: Mlle A. Courville, soprano, et M. Hercule Lavole.

Les billets, sont en vente au secrétariat de l'A. C. J. C., 90 rue Saint-Jacques, bureau 701; chez Granger Frères, Place d'Armes, Main 8200, et chez Ed. Archambault, 312-est, rue Sainte-Catherine. Tél. Est 1842.



DUPUIS, LE MAGASIN DES CADEAUX

Achetez vos jouets dès maintenant, il n'est jamais trop tôt pour faire votre choix QUELQUES SPECIAUX EN VENTE POUR DEMAIN

- Jouets montés sur bâton, pour enfants... 69
- TOUPIES musicales ou dansantes... 25
- CHEVAL et VOITURE de métal... 59
- Jolies BOITES de PEINTURE et PASTEL... 2.49
- PIANOS de six notes, fini acoust... 89
- OURSONS (Teddy Bears) recouverts en bonne peluche... 1.15
- CHAISES parachute pour apprendre à marcher aux bébés. Prix... 2.98
- GRAMOPHONES jouant les disques de toutes marques... 4.95



Notre assortiment de MECCANO est au complet, et nous avons toutes les articles séparés. — Achetez de bonne heure. Au deuxième.

Sous-vêtements et articles pour hommes

- SOUS-VETEMENTS de laine naturelle, marque Mercury, pour hommes; aussi échantillons, marque Watson, tricot par côtes. Grands 34 à 48. Valeurs régulières 2.50, 3.00 et 3.50. Spécial... 2.39
- SOUS-VETEMENTS pour hommes. Coton ouaté, mérinos, et mélange de laine et coton, marque Penman, grands 34 à 46. Spécial... 1.19
- SOUS-VETEMENTS combinaisons en laine naturelle, marques Penman et Mercury, pour hommes. Grands: 4.75
- SOUS-VETEMENTS de laine écossaise, marque Penman et autres, pour hommes. Grands pour camisoles et caleçons, 34 à 44. Spécial... 1.49
- FOULARDS de laine, tricot fini broché, soit pour dames ou messieurs, jolies teintes unies, Valant 2.00. Spécial... .98
- GANTS de laine pour hommes. Différents modèles, dans les teintes de noir, gris et bruyère. Pointures 7 à 10. Spécial... 1.39

Balance de lignes de CHAUSSETTES de laine noire ou de couleurs, pour hommes, aussi autres lignes en cachemire noir. Valeurs régulières 1.25 et 1.50. Spécial... 1.19

SUGGESTIONS POUR CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN AU RAYON DES SOIES

Une blouse ou une robe de soie est un des cadeaux le plus plus apprécié. Nous avons un choix considérable de crêpe de Chine, soie et satin, marqué à des prix spéciaux pour la saison des fêtes.

- CREPE de Chine tout soie, de 36 à 40 pouces de largeur, dans trois de nos lignes principales, toutes les nuances dans chaque ligne, aussi noir. Très spécial... 2.00 2.25 et 2.50
- DUCHESSÉ PAILLETTE tout soie de 36 pouces de largeur, qualité ne se froissant et ne se coupant pas. Toutes couleurs pour robes de soirée ou d'après-midi. Très spécial à... 2.25
- CHARMEUSE de 36 pouces de largeur, beau fini satin brillant, tissu tout soie, dans toutes les nuances pour 3.50
- DRAP de soie de 40 pouces de largeur, une des plus jolies soies de la saison. Beau fini demi-mat, choix de toutes les couleurs en vogue, aussi Henna et bleu 4.50

Complets pour garçonnets

- COMPLETS pour garçonnets de 3 à 6 ans; genre Norfolk; culottes droites; collet matelot avec soutache. En serge bleu marine, tout laine. 12.00
- En serge bleu marine croisée finie tout laine. 17.00

SPECIAL POUR MESSIEURS DU CLERGE

PALETOTS d'hiver, grands 34 à 44. Modèle Chesterfield avec collet de velours. En melton noir. 35.00

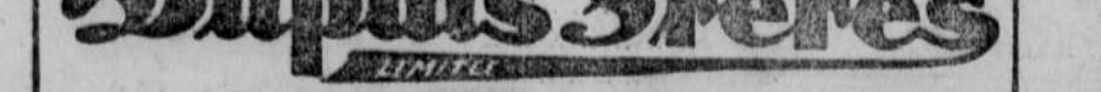
Modèle genre Ulster, collet convertible. En freize noire très pesante. Spécial à... 40.00

Cartes de Noël

CARTES pour Noël et le Jour de l'An, en français, plus de 500 différentes sortes au choix. .05 .10 .15 et .25

EXTRA SPECIAL

600 CARTES avec enveloppe assortie. Rég. .10, .15, .20 et .25. Spécial, chacune... .05



LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. A. B. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Général.

AU TROISIEME

TAPIS de coco pour escaliers extérieurs, la meilleure qualité. Largeurs: 27 pouces, pour... 1.10 28 pouces, pour... 1.35 45 pouces, pour... 1.65

Chaussures pour hommes

GUETRES en drap de la meilleure qualité, pour hommes. Dans les teintes de taupe et fauve, quatre boutons. Prix 2.50 et 3.50

EPICERIE SPECIAUX POUR MERCREDI

Avoine blanche roulée Quaker, le paquet... .26 Confitures de fruits, marque Banner, la chaudière 4 lbs. Rég. 79 pour... .69 Mais sucré en conserve, la boîte... 3.18 Gelée re table, saveurs assorties, 3 paquets... .25

Argenterie et verre taillé

BOLS de verre taillé pour les ruits, genre profond, 8 pouces. Dessins de fleurs et coupe diamant. Rég. 3.45. Mer... 1.95

Tissus lavables

SEERSUCKER blanc pour sous-vêtements, 27 pouces de largeur. MOUSSELINE carreaux blanche, 27 pouces. MOUSSELINE blanche à rayures, 27 pouces. GUNGAN à tabliers, 40 pouces. NAN-SOUK blanc, 42 pouces. PERCALE à rayures pour chemises pour hommes, 32 pouces. SHIRTING Harvard, 28 pouces. Valant jusqu'à .50 pour... .39

EXTRA SPECIAL

600 CARTES avec enveloppe assortie. Rég. .10, .15, .20 et .25. Spécial, chacune... .05